

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continucus pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                                     |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                                 | 22X                      | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                                 | 24X                      | 28X                      | 32X                      |

1128 7.12.11

REVUE  
DE  
MONTREAL

**MONTREAL. — IMPRIMERIE DE J.-A. PLINGUET, 39, RUE ST-JEAN-BAPTISTE.**

REVUE  
DE  
MONTREAL

---

THÉOLOGIE — PHILOSOPHIE — DROIT  
POLITIQUE — SCIENCES — LETTRES — HISTOIRE  
ÉDUCATION — BEAUX-ARTS

---

DEUXIÈME ANNÉE — TOME DEUXIÈME

---

Veritatem tantum et pacem  
diligite.

ZACHARIE, VII, 19.

---

MONTREAL  
IMPRIMERIE DE J.-A. PLINGUET

39, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, 39

---

1878



# REVUE

DE

# MONTREAL

---

## IMPRESSION

### DES OUVRAGES ET DES JOURNAUX

#### CANADIENS

---

#### II

5° *Le moins* (—). On emploie aujourd'hui très-fréquemment le *moins*, et nous croyons qu'on a raison. Il détache bien chaque partie d'un dialogue ; il remplace avantageusement les crochets, qui ne sont pas élégants, tant s'en faut. Employons-le donc, si nous le voulons, mais, de grâce, gardons-nous d'y joindre aucun signe de ponctuation, si la phrase placée entre deux *moins* ne le requiert par elle-même, ou si le *moins* ne sert pas à

distinguer les diverses parties d'un dialogue. De plus, ce qui est très-important, isolons le *moins* des mots qu'il sépare.

Rien de plus laid, de plus disgracieux à l'œil, que ce trait serré entre deux lettres et qui semble menacer de les pénétrer toutes les deux.

Voyez la différence qu'il y a, au point de vue de l'élégance typographique, entre ces deux manières d'introduire le *moins* :

Qu'est cela ? lui dit-il.—Rien.—Quoi ! rien !—Peu de chose.  
—Mais encore ?—Le collier dont je suis attaché  
De ce que vous voyez est peut-être la cause.

Plaçons maintenant le *moins* entre deux espaces :

Qu'est cela ? lui dit-il. — Rien. — Quoi ! rien ! — Peu de chose.  
— Mais encore ? — Le collier dont je suis attaché  
De ce que vous voyez est peut-être la cause.

6<sup>e</sup> *La parenthèse.*—La parenthèse est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés. On remplace généralement aujourd'hui la parenthèse par deux virgules, quand il s'agit d'intercaler dans une phrase une réflexion incidente. Le *moins*, comme nous l'avons dit, remplace avantageusement les crochets. Quoi qu'il en soit, si on emploie les crochets, que l'on prenne garde à la ponctuation.

Si la parenthèse ne renferme que des mots isolés, complètement isolés, il n'y a pas lieu à employer de signes de ponctuation, puisque la fonction des crochets est précisément de signifier cet isolement. Il n'y a donc alors de signes de ponctuation que ceux que demandent soit la phrase mise entre parenthèse, soit la phrase qui la contient. Dans le premier cas, il faut mettre ces signes à la fin de l'incidente et en dedans du crochet, comme suit :

Un songe (me devrais-je occuper d'un songe?)  
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.

Dans le second cas, c'est-à-dire si entre la partie de phrase qui précède la parenthèse et celle qui la suit, il faut, indépendamment de la parenthèse, un signe de ponctuation, on le mettra, mais après la parenthèse, non pas en dedans des crochets, ni en dehors du premier crochet, mais en dehors du der-

nier, afin de ne pas isoler la parenthèse du mot auquel elle se rapporte. On écrira donc :

La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),  
Capable de remplir en un jour l'Achéron,  
Faisait aux animaux la guerre.

Cette règle est simple, bien facile à observer, et cependant on la viole à chaque instant, donnant par là à la phrase un tout autre sens que celui qu'elle doit avoir.

Ainsi, on écrira, et on a écrit :

“Un mantelet d'indienne, (calicot) un jupon d'étoffe du pays...”

Quel est le calicot, dans ce cas ? Ce n'est pas l'indienne, mais le jupon d'étoffe du pays. Il eût fallu écrire : “Un mantelet d'indienne (calicot), un jupon d'étoffe du pays...”

Nous extrayons cette phrase d'un livre qui contient mille fautes de ce genre, et qui est en usage et presque obligatoire dans toutes les écoles de la province.

Enfin, quand aucun signe de ponctuation n'est requis, ni par la proposition incidente, ni par la proposition principale, on n'en met point, c'est tout simple. Exemple :

On compte qu'un serpent voisin d'un horloger  
(C'était pour l'horloger un mauvais voisinage)  
Entra dans sa boutique, et cherchant à manger...

Ici, l'incidente ne demande par elle-même aucun signe de ponctuation ; donc il n'y en aura aucun en dedans des crochets. La phrase principale n'en demande pas, non plus, à l'endroit où viennent les crochets ; car, si on supprime la parenthèse, il restera :

On compte qu'un serpent voisin d'un horloger  
Entra dans sa boutique et cherchant à manger...

Il n'y aura donc ici aucun signe de ponctuation, ni en dedans, ni en dehors des crochets.

Nous terminerons ce rapide travail par quelques observations.

Le métier de correcteur d'épreuves n'est pas attrayant ; mais si on veut l'exercer, toujours faut-il l'exercer honorablement,



non pas qu'on soit tenu de ne laisser passer aucune faute — ce qui est impossible, — mais on doit en diminuer sensiblement et la gravité et la quantité. Pour cela, il faut quatre choses : la science, l'habitude, le soin, et de bonnes épreuves.

Nous n'insisterons pas sur les deux premières conditions, qui vont de soi.

Quand on ne connaît pas les règles de la grammaire, il est certain qu'on ne les observera pas plus dans la correction des épreuves que dans ses écrits.

Il faut aussi l'habitude ; car, sans l'habitude, on ne fait jamais bien une chose, surtout si cette chose demande beaucoup d'application. Il faut que l'œil s'exerce.

Quant au soin, on peut bien dire qu'il n'est de trop nulle part ; mais ici il est absolument nécessaire. Nous lisons l'autre jour dans une revue française — LE Foyer — quelques articles bien écrits, signés : *Le capitaine NEMO*, sur le sujet suivant : *Comment se fait un journal*.

Nous voudrions les mettre en entier sous les yeux de certaines personnes qui ont l'air de s'imaginer qu'une revue ou un journal ne coûtent rien, et que, partant, le soin de les payer ponctuellement est au moins superflu ; mais nous ne le pouvons pas, et, d'ailleurs, ce ne sont pas nos abonnés, espérons-le, qu'il est nécessaire d'édifier sur ce point. Nous n'extrairons de ces pages que la partie qui regarde la correction des épreuves. On verra quel soin on y donne en France.

L'auteur suppose que l'on corrige d'abord le manuscrit et que l'on y supprime les fautes d'orthographe, “très-nombreuses, souvent,” ajoute-t-il.

“Corrigés, les manuscrits s'en vont à l'imprimerie. Le *metteur en pages* s'en empare, les coupe en petits morceaux, les distribue aux *compositeurs*. Quand ils sont *composés*, on tire les *épreuves* en *placards* et on les envoie au gérant.

“Celui-ci, à son tour, les fait tenir aux auteurs, qui corrigent ces *épreuves* et les remettent ensuite au directeur, qui les corrige à son tour pour la troisième fois : la première est la correction typographique ; la seconde, la correction d'auteur ; la troisième, la correction d'ensemble.

“C'est alors le moment suprême de la mise en pages....

“Les divisions indiquées, la mise en pages faite, le cadre de la livraison bien rempli, le directeur et le gérant revoient encore deux nouvelles épreuves, de telle sorte que votre livraison a

“ été corrigée cinq fois ; ce qui n'empêche pas qu'elle ne continue encore mainte faute.

“ On donne alors le *bon à tirer*, après vérification soignée de la pagination, des rapports d'un article avec le précédent. “ L'épreuve du *bon à tirer* est enfin corrigée une sixième fois “ à l'imprimerie.

“ Toutes ces opérations vous semblent sans doute bien compliquées, bien minutieuses : ce n'est rien encore.”

Peut-être pour d'autres, mais c'est beaucoup pour nous. Il est bien rare qu'au Canada, avec un personnel peu nombreux et des moyens restreints, on puisse apporter tant de soin à la correction des épreuves, surtout y intéresser ainsi plusieurs personnes à la fois.

C'est un malheur.

D'ailleurs, nous n'avons pas ici, comme en France, des protes savants, expérimentés, en un mot des hommes spéciaux chargés de corriger les épreuves. Pourquoi ? Cela coûterait trop cher. Il nous semble pourtant qu'un éditeur, s'il voulait en faire les frais, serait amplement récompensé par un surcroît de clientèle.

Il nous faut des correcteurs d'épreuves ; les écrivains n'ont pas le temps de s'occuper de ces détails. Il ne manque pas de jeunes gens récemment sortis des collèges et même de professeurs remarquables, dont les connaissances grammaticales ne peuvent être révoquées en doute, qui seraient prêts, moyennant rétribution, à accepter cette besogne, laquelle, après tout, n'est pas si ingrate qu'on le suppose. On peut se passionner pour cet art tout autant que pour les mathématiques.

A nos futurs correcteurs d'épreuves, nous dirons — et c'est le dernier point qu'il nous reste à toucher : — C'est en vain que vous sauriez corriger les épreuves, que vous en auriez l'habitude, que vous y mettriez tout le soin imaginable, si les épreuves et les revises que l'on vous donne sont défectueuses. On vous apportera des épreuves, des revises indéchiffrables, sur mauvais papier, si mauvais qu'il ne porte pas l'encre et ne soutient pas l'action des caractères. Ces épreuves vous arriveront, par conséquent, déchirées, trouées ; aucune lettre n'y sera clairement tracée ; les mots s'y tiennent et se confondent : ce ne sont pas des mots, c'est une suite de taches. Vous ne pouvez rien y distinguer ; impossible d'y tracer vous-mêmes une seule lettre ; on aura grand soin, cependant, de les enrouler l'une sur l'autre

lorsque l'encre est encore fraîche et le papier humide. Le moyen, avec un pareil système, de voir si une lettre est renversée, cassée, mise pour une autre, pourvue des accents qui lui conviennent, introduite en contrebande, si les déliés paraissent bien ?

En vérité, nos imprimeurs ne pourraient-ils pas se convaincre, une fois pour toutes, que les épreuves doivent être tirées sur bon papier ; qu'elles doivent être claires, nettes, plus claires, plus nettes, s'il est possible, que la dernière revise prise sur la presse, parce que, à l'heure où se tire cette dernière revise, on n'a plus ni le temps, ni le moyen de faire beaucoup de corrections.

Vous leur demanderez de meilleures épreuves ; ils vous en donneront une fois ou deux, mais dès que le démon de l'économie s'aperçoit de cette extravagance, il réclame et vous ramène forcément à l'ancien système.

C'est un fait d'expérience : au Canada, parmi tous les imprimeurs, il n'y a que l'exception, la très-petite exception, un sur vingt-cinq, qui parvienne à se convaincre que, pour être bien corrigées, il faut que les épreuves soient lisibles ; et un sur cent, qui, une fois convaincu de cette vérité, consente à se conduire en conséquence.

Quand on songe qu'il faut donner quinze jours, disons plutôt vingt sur trente, à la correction des épreuves, n'est-ce pas trois fois trop ?

C'est là une des causes qui rendent l'impression de nos livres et de nos journaux si pitoyable.

Or, comme il faut, pour guérir le mal, l'attaquer dans ses causes, n'oublions pas, en détruisant les autres, de faire disparaître aussi celle-là.

Alors nous pourrions espérer que l'impression de nos livres, de nos revues et de nos journaux, ne nous fera point déshonneur, ni aux yeux de nos compatriotes, ni aux yeux de l'étranger.

Nous terminerons, comme nous avons commencé, par une citation. Celle-ci est tirée du *Traité de la Typographie*, par Henri Fournier.

“ De toutes les attributions de la typographie, la lecture des épreuves est sans contredit celle qui exige les soins les plus attentifs ; aussi la correction qui en résulte consuitue-t-elle au plus haut point, et dans le sens le plus sérieux, le mérite d'un

livre <sup>1</sup>. Ses autres qualités, celles qui ont rapport à sa composition et à son tirage, peuvent être soumises à la diversité des goûts et des appréciations; mais la valeur qu'il tire de la pureté de son texte ne saurait lui être contestée, puisqu'elle repose sur des principes universellement reconnus. La composition et le tirage, plus ou moins satisfaisants, n'intéressent le livre qu'au point de vue de la forme; mais la correction est une question de fond, et la première de toutes. La meilleure édition est donc celle qui présente une entière conformité avec le modèle dont elle est la reproduction, et qu'en outre elle a su dégager des fautes évidentes qu'il pouvait contenir. Mais il est malheureusement vrai de dire que cette perfection n'a presque jamais été atteinte par l'imprimerie <sup>2</sup>, et que le résultat de ses soins les plus zélés, les plus attentifs, n'a pu être qu'un acheminement plus ou moins avancé vers ce but idéal. Toutefois, si c'est une prétention chimérique que de vouloir donner à un livre une correction irréprochable, si nous sommes condamnés à désespérer de la réussite de nos efforts dans cette voie, faisons en sorte qu'on ne puisse imputer notre insuccès qu'à l'insuffisance de nos facultés, et non à notre insouciance, non à une incurie volontaire et inexcusable.

“ Le rôle du *correcteur* ( tel est le nom qu'on donne au lecteur d'épreuves ) a donc dans l'imprimerie une importance capitale. C'est à ses lumières, à son jugement, à son attention constamment soutenue, nous pourrions ajouter à sa conscience, qu'est confiée une mission dont l'accomplissement exercera une influence décisive sur la renommée d'une édition et des presses qui l'ont produite. Il devra chercher à résoudre tous les doutes qui s'élèveront dans son esprit sur tel point d'orthographe ou de ponctuation, sur telle date, sur tel texte cité, sur tel mot étranger, etc., etc., qui se présenteront dans sa lecture. D'un autre côté, il devra être très-circonspect dans les changements qu'il

<sup>1</sup> “ La correction, la plus belle parure des livres.” (CRAPELET.)

<sup>2</sup> On peut justement lui appliquer la pensée exprimée par ces deux vers de Pope :

*Whosoever thinks a faultless piece to see,  
Thinks what ne'er was, nor is, nor e'er shall be.*

“ Croire qu'on verra une œuvre exempte de fautes, c'est croire ce qui n'a jamais été, ce qui n'existe pas, et ce qui ne sera jamais.”

jugerait utile d'apporter à l'original. S'il se produit en lui quelque hésitation, il agira prudemment en se retranchant derrière le texte de la copie, comme dans un fort inexpugnable, et il pourra se tenir pour assuré que tel écrivain lui saura moins de gré de vingt solutions heureuses qu'il ne lui témoignera d'humeur pour une correction inopportune. Il devra donc s'abstenir, à moins qu'on ne lui ait laissé toute liberté à cet égard, de ces modifications non-seulement de pensée, mais même de style, qui l'exposeraient à se heurter contre un amour-propre d'auteur, dont la susceptibilité, souvent trop vive, est toujours respectable. Dans tous les cas, il doit être très-réservé, nous le répétons, ne rien livrer au hasard, et ne prendre parti qu'avec une entière certitude.

“ Les premiers imprimeurs, dont une des principales tâches était de remédier au travail défectueux des scribes, s'adjoignirent pour la correction de leurs épreuves des érudits du premier ordre. Il s'agissait de rétablir, d'après les manuscrits primitifs, des textes qui avaient subi de nombreuses variantes et de notables altérations. Les hommes les plus savants de l'époque briguèrent souvent l'honneur de concourir à la publication des livres latins, grecs ou hébreux, que l'imprimerie naissante s'occupa de reproduire. Nous pourrions citer Josse Bade, Juste Lipse, Scaliger, Casaubon, Turnèbe et beaucoup d'autres. Depuis lors le zèle s'est bien refroidi, et la profession, en se propageant et en devenant un métier, a dû recruter pour le travail de la correction, soit des typographes, soit des grammairiens ou des humanistes; mais cette savante pléiade de linguistes et de philologues qui entourèrent le berceau de l'imprimerie ne devait plus désormais s'associer à ses œuvres.

“ Ce n'est pas que la typographie n'ait rencontré parfois et ne rencontre encore des hommes d'élite se vouant avec ardeur à une tâche pénible et qui ne conduit pas à la renommée. Mais l'imprimerie, ou, comme on dit aujourd'hui, la presse, se trouve dans des conditions qui ne laissent plus au correcteur le temps nécessaire pour une lecture sérieuse. L'activité dévorante avec laquelle l'imprimeur est tenu de produire, et qu'il obtient avec la mécanique, se communique à tous les services de son établissement transformé en usine; force est au compositeur et au correcteur de suivre ce mouvement accéléré, comme si les facultés physiques et intellectuelles de l'homme pouvaient subir, à l'instar des organes de la machine, l'impulsion de la vapeur.

Aussi, quand on est témoin de la précipitation avec laquelle s'exécutent maintenant les impressions, on est surpris de ne pas apercevoir encore plus d'erreurs et de bévues qu'il n'en échappe à la lecture et à la correction des formes.

“ Le correcteur doit posséder la connaissance imperturbable des principes de sa langue, celle de la langue latine et au moins quelques éléments de la langue grecque. Ce fonds d'instruction lui est rigoureusement nécessaire, et la plus longue expérience ne pourrait y suppléer que très-imparfaitement. S'il sait en outre quelques idiomes étrangers, s'il s'est livré à l'étude de quelque science d'un usage habituel, telle que celle du droit ou des mathématiques, il en recueillera le fruit; il se con vaincra, en un mot, que le domaine de ses connaissances ne saurait avoir trop d'étendue ” <sup>1</sup>.

L'abbé T. - A. CHANDONNET.

---

<sup>1</sup> Pour donner une idée de l'importance qu'on attachait autrefois aux fonctions du correcteur, et de la responsabilité qui pesait sur lui, nous citerons un édit de François I<sup>er</sup>, du 31 août 1539, dont l'article 17 porte :

“ Si les maistres imprimeurs des livres en latin ne sont savants et suffisants pour corriger les livres qu'ils imprimeront, seront tenez avoir correcteurs suffisants, sur peine d'amende arbitraire; et seront tenez les dictz correcteurs bien et songneusement de corriger les livres, rendre leurs livres aux heures accoutumées d'ancienneté, et en tout faire leur devoir; autrement seront tenez aux intérestz et dommages qui seroient encouruz par leur faulte et coulpe.”

Un autre édit de Louis XIV, daté du mois d'août 1686, renouvelle cette prescription dans les termes suivants :

“ Les correcteurs sont tenus de bien et soigneusement corriger les livres; et au cas que par leur faute il y ait obligation de réimprimer les feuilles qui leur auront été données pour corriger, elles seront réimprimées aux dépens des correcteurs.”

# VERCINGETORIX

---

NOUVELLE HISTORIQUE DEVANT SERVIR D'INTRODUCTION A L'HISTOIRE  
ROMANTIQUE DES FRANÇAIS

PAR

ALFRED DE VERVINS

---

XI

DANS UN NÉMÈDE

La Gaule est bien mortellement blessée ; mais, comme le lion ou comme l'urus de ses forêts, qui emporte le trait dont il doit mourir, elle devait avoir des convulsions terribles et une agonie épouvantable avant d'expirer.

On devait encore la voir, longtemps, bondissant de montagne en montagne, ou franchissant les vallons, en traversant la plaine d'une course folle, rougissant de son sang les fleuves auxquels elle venait rafraîchir ses plaies, et remplissant la profondeur des bois de ces grands cris où la colère et la douleur se confondent, pour en faire des rugissements plus effrayants et plus solennels que le bruit du tonnerre.

Et puis, comme Niobé, elle devait s'arrêter au bord du ruisseau et pleurer ses vaîeux fils ! Comme les filles de Sion, elle devait suspendre sa harpe éolienne aux rameaux des arbres, et, se voyant captive, elle devait baisser la tête, et laisser ses pleurs couler.

En effet, excepté les Édues et les Arvernes, aucun peuple gau-

lois ne mit bas les armes. Comprenant l'impossibilité de tenir en masse contre les Romains et les Germains, les Gaulois essayèrent de lasser leurs ennemis en renouvelant la guerre sur un grand nombre de points différents. Mais César ne leur donna pas le temps de mûrir ce nouveau plan.

Il tomba à l'improviste chez les Bituriges, et des milliers de ces malheureux furent massacrés sans résistance, au milieu de leurs champs. La masse de la nation émigra chez les peuples voisins. César les y poursuivit, les traqua comme des bêtes fauves, et, après les avoir décimés, les obligea à retourner sur leurs terres. Dès que les Romains se furent éloignés, les Carnutes se jetèrent sur les Bituriges pour les punir d'avoir traité avec César. Le proconsul revint et saccagea le territoire des Carnutes. Ceux-ci émigrèrent à leur tour, mais ne revinrent pas. César ne put les poursuivre pour les ramener, parce qu'il apprit que les Bellovakes se levaient avec leurs voisins.

Ce peuple orgueilleux, qui avait refusé son concours à Vercingétorix, en déclarant qu'il entendait faire la guerre aux Romains pour son propre compte, tenait parole, et le faisait vaillamment. La levée en masse des Bellovakes <sup>1</sup>, renforcés par les Ambiens <sup>2</sup>, les Atrébates <sup>3</sup>, les Calètes <sup>4</sup>, les Aulerkes <sup>5</sup> et les Velocasses <sup>6</sup>, se retrancha au fond des forêts, sur une colline entourée de marais, et tint longtemps en échec sept légions romaines, grossies des contingents rhêmes, lingons et autres. Le bellovake Corrée, et Comm, l'atrébate, dirigèrent habilement la défense. Les Rhêmes furent châtiés de leur opiniâtre attachement au destructeur de la Gaule : leur cavalerie, attirée dans une embuscade, fut anéantie. Ce fut une dernière joie pour les patriotes gaulois !..

Peu de temps après, le brave chef des Bellovakes, Corrée, ayant quitté son camp avec sept mille hommes d'élite pour surprendre des fourrageurs romains, fut surpris lui-même et entouré par toute l'armée ennemie. Sa troupe fut écrasée ; mais lui, "plus fort que la fortune," ne voulant ni fuir ni se rendre, abattait à ses pieds tout ce qui osait l'approcher, jusqu'à ce qu'il obligeât les vainqueurs, saisis en même temps de colère et d'admiration, à l'accabler sous une grêle de traits.

---

<sup>1</sup> Déjà désignés ci-devant. — <sup>2</sup> Pays de St-Brieuc. — <sup>3</sup> Déjà désignés. — <sup>4</sup> Pays de Caux. — <sup>5</sup> Pays d'Évreux. — <sup>6</sup> Vexin normand ; chef-lieu, *Rotomagus*, Rouen.



De même que Vercingétorix, Corréa avait poussé son peuple à la guerre malgré le sénat et les grands. La mort de ce héros fit tomber les armes des mains des Bellovakes, comme celles des Arvernes étaient tombées à la chute du Grand-Brenn. César alors extermina les derniers débris des Éburons <sup>1</sup>.

Pendant ce temps, les Andes et les autres peuples de la basse Loire, conduits par l'ande Dumnac, avaient assailli dans Limonim (Poitiers) le chef des Pictons, Durat, ami des Romains. Les lieutenants de César, C. Caninius et C. Fabius, dégagèrent Durat, et Fabius tailla en pièces les Andes et leurs alliés, qui se retiraient sur la Loire.

Enfin, les indomptables Carnutes courbèrent alors la tête sous le joug, et toute l'Armorique après eux. Les Carnutes eurent aussi leur victime expiatoire, ce fut leur chef Guturvath, qui avait été le plus fervent instigateur de la guerre. Il fut livré aux Romains; il fut *battu de verges, attaché à un poteau*; ensuite décapité par les licteurs. Drapeth, qui avait joué le même rôle chez les Sénons, et qui avait armé dans son pays jusqu'aux esclaves, les affranchissant pour en faire des soldats, n'évita la hache du bourreau qu'en se tuant.

Le dernier peuple qui combattit pour l'indépendance fut le peuple carduke. Leur chef Lucter, l'ancien lieutenant et l'ami de Vercingétorix, vaincu sous les murs d'Uxellodun<sup>2</sup> par C. Caninius, tomba au pouvoir des Romains et fut mis à mort. Ce fut la dernière bataille de la liberté gauloise. Malgré le désastre de Lucter, deux mille Cardukes, renfermés dans Uxellodun, s'y défendirent si héroïquement qu'il fallut César lui-même pour les réduire, encore ne se rendirent-ils que faute d'eau. Voulant arrêter par la terreur ceux qui seraient tentés de les imiter, César fit couper les mains aux vaincus et les renvoya dans leurs foyers "pour servir d'exemple."

Dans d'autres temps, le sort des héros d'Uxellodun n'eût excité dans toutes les âmes que la soif de la vengeance; mais la Gaule, épuisée de sang, n'avait plus la force de soulever sa grande épée.

Les Trévirs subjugués par Labiénus, la soumission de l'Aqui-

---

<sup>1</sup> Liégeois, et partie du Brabant: Belgique actuelle.

<sup>2</sup> *Uxel-dun*, la haute colline.

taine et de Comm l'atrébate, qui capitula à la condition qu'on ne l'obligerait jamais à voir le visage d'un Romain, couronnèrent l'œuvre de la conquête; et lorsque César vint établir ses quartiers d'hiver à Nemetocenna (Arras), la Gaule entière était pacifiée.

Mais quelle paix!...quel calme!...quel silence, que celui qui suivit cette effroyable crise! cette transformation violente de l'existence de toute une race humaine! C'était l'atonie de la léthargie ou l'immobilité de la mort!.....

C'était vers la fin d'octobre — environ un mois et demi après le grand désastre d'Alesia, — Luern, Octavia et son fils se rendaient à Méadhon-lan, ainsi que Vercingétorix l'avait désiré. Ils avaient dépassé les ruines encore fumantes de Genabe; Autrike même était loin derrière eux; ils touchaient au territoire des Aulerkes-éburovickes; ils allaient entrer sur la terre sainte du milieu sacré: c'est-à-dire que leur long voyage touchait à son terme.

Deux années seulement se sont écoulées depuis que la fille d'Apollonius est devenue la femme de Vercingétorix, et la belle créature est presque méconnaissable aujourd'hui. Elle possède bien toujours la chevelure d'ébène qui lui faisait un diadème que plus d'une reine eût envié; ses yeux sont bien toujours noirs, grands et doux comme des yeux de gazelle; sa bouche, son nez, son front ont bien conservé la pureté de lignes dont nous ne pouvons donner une idée qu'en rappelant la Vénus de Milo ou les profils admirables des camées antiques; elle a bien toujours la démarche noble et le port de déesse qui ont autrefois séduit César; mais aujourd'hui, ses cheveux noirs ne servent plus qu'à faire ressortir davantage la pâleur de son front; ses beaux yeux sont entourés d'un cercle de bistre qui les fait peut-être paraître plus grands encore, mais l'expression en est toujours mortellement triste; sa bouche, ses lèvres, jadis purpurines comme la fleur du grenadier, ont contracté une expression amère et sont devenues pâles; ses narines roses sont devenues d'une blancheur quasi diaphane, et son front et ses joues ont, hélas! à jamais perdu leur fraîcheur.

Son fils, au contraire, promet d'avoir la beauté de sa mère, unie à la haute taille et à la puissante constitution de son père et des hommes de sa race. Ses yeux noirs, vifs et brillants, empruntent un singulier éclat de ses longues boucles blondes;

sa bouche rit constamment, et les fraîches couleurs de ses joues parlent d'avenir et de santé, comme les traits alanguis de sa mère parlent d'un passé douloureux, et peut-être... de mort prochaine.

Quant à Luern, les privations endurées à Alezia, la fièvre dont il avait souffert pendant plus d'un mois, et les fatigues de ses voyages, l'avaient aussi beaucoup changé ; mais les durs labeurs du guerrier, la maladie et la douleur, en enlevant à son visage le duvet et les contours arrondis de l'adolescence, semblaient en avoir fait prématurément un *homme*, dans le sens que les anciens donnaient à cette appellation. En effet, son regard a acquis une fermeté ; ses traits, une rigidité ; tous ses gestes, une décision, qui font que, malgré son visage imberbe, toute manifestation joyeuse ou juvénile étonnerait de lui comme d'un vieillard, parce qu'on devine en le regardant que cette sève, cette surabondance d'activité, cette vitalité expansive, particulières à la seconde jeunesse, sont éteintes en lui. Mais, nous le répétons, ce qu'il a perdu en jeunesse trop hâtivement dépensée dans les grandes luttes qu'il vient de soutenir, il l'a gagné en virilité, en sang-froid et en force. C'était, il y a deux ans, un jeune arbrisseau plein de promesse, mais livrant les feuilles vertes de ses rameaux à tous les souffles du vent, secouant éperdument la tête, se tordant désespéré dans les embrassements furieux de la tourmente déchainée sur son pays ; aujourd'hui, c'est un jeune chêne qui pousse dans le sol des racines d'autant plus solides que les efforts de la tempête ont été plus violents et plus répétés. Il dresse fièrement vers le ciel, aujourd'hui, son tronc robuste et ses branches mutilées, mais leurs cicatrices, qui ressemblent à des muscles, donnent la mesure de sa force, et ne témoignent que de combats dans lesquels il a vaincu. Si l'ouragan doit enfin le briser, il tombera comme un grand arbre, comme un prince de la forêt, parce que Hésus-le-Terrible l'a doué de l'une de ces âmes d'élite que mûrit l'infortune, que fortifie la souffrance et que grandit la douleur.

Le crépuscule du soir succédait lentement aux clartés du jour quand ils arrivèrent à la lisière d'un grand bois, à travers lequel ils cheminaient depuis le matin. Les chevaux étaient fatigués et n'avançaient plus que fréquemment stimulés par Luern, désireux d'épargner à la jeune femme et à l'enfant la

fraîcheur de la nuit, et, spécialement à sa compagne, les appréhensions indéfinies et le sentiment d'inquiétude vague qui, dans ces temps troublés, envahissaient toutes les âmes, dès que l'ombre se faisait.

Il pressait donc son attelage pour gagner le village le plus voisin avant que les ténèbres fussent tout à fait venues, quand soudain il se rejeta en arrière, reprenant si brusquement ses chevaux, que les nobles bêtes plièrent sur leurs jarrets jusqu'à toucher le char.

Qu'y a-t-il ? demanda Octavia en serrant instinctivement son enfant contre sa poitrine, et en sortant de l'abstraction douloureuse où elle se plongeait avec une amère volupté, dès que son compagnon ne lui parlait plus.

Luern étendit le bras vers le couchant, et la jeune mère laissa échapper un cri de terreur, dès qu'elle vit le spectacle qu'il lui indiquait.

A moins d'un mille devant eux, assis au versant d'une colline, au milieu d'une campagne sans culture ou déjà dévastée, s'élevait le village qu'on leur avait indiqué à leur dernier gîte, et où ils comptaient passer la nuit. Mais le malheureux bourg était la proie des flammes !

Une gigantesque colonne de fumée s'élevait avec des ondulations de serpent, développant au ciel, comme d'immenses volutes et de fantastiques rinceaux, ses nuages noirs, à travers lesquels brillaient par intervalles, comme des âmes qui s'exhalaient, de grandes langues de feu, éteintes sitôt que nées ; on entendait, même à cette distance, des cris horribles sortant de ce brasier, autour duquel de nombreux cavaliers, de ces Numides qui formaient avec les Germains la cavalerie de César, galopaient, rejetant à l'incendie les infortunés, les femmes et les enfants qui cherchaient à fuir les vagues ardentes que la brise du soir roulait et déroulait au flanc du coteau comme les plis d'un grand manteau de pourpre.

On était au moment où, comme nous l'avons dit, César ravageait le pays des Carnutes ; au moment où l'homme du destin, remplaçant l'épée par la torche, suivi par le meurtre sanglant, par la famine livide et par la mort au front chauve, traversait ce pays, livrant les femmes à la licence de ses soldats, les hommes au glaive de ses licteurs, les enfants au bras homicide de ses Germains, et nos richesses à la fureur destructive de ses sombres cavaliers africains !

Au nord, à l'est, à l'ouest, derrière toutes les collines de l'horizon, s'étendaient de grandes lueurs rouges, qui disputaient aux ténèbres la fin de ce jour néfaste !

Luern tourna ses chevaux pour rentrer dans la forêt, le seul asile qui leur restât ouvert. Malheureusement les démons noirs de la vallée les avaient aperçus. Cinq des sauvages cavaliers s'élançèrent à fond de ce train sur leurs traces.

Alors commença une course folle, une poursuite effrénée des Numides et une fuite désespérée du char.

Le jeune Volke, penché sur son attelage déjà fatigué, le frappait sans cesse et l'excitait de la voix, tandis qu'Octavia, chancelant à chaque cahot, pressant son enfant dans ses bras, l'embrassant souvent — car elle se croyait perdue, — jetait en arrière des regards affolés de terreur.

Les cavaliers, courbés sur leurs chevaux barbes, les plus rapides du monde, dévoraient l'espace, et, s'apercevant qu'ils gagnaient sur les fugitifs, poussaient de temps en temps de rauques cris de victoire, qui glaçaient la pauvre mère d'épouvante.

Les arbres fuyaient avec une vitesse vertigineuse, le dôme de verdure sous lequel ils couraient semblait glisser au-dessus de leurs têtes, comme emporté par un vent impétueux. Pourtant, Luern se rendait parfaitement compte que leurs ennemis se rapprochaient de minute en minute ; que le char, qui se heurtait à toutes les grosses pierres, à tous les troncs cachés sous les feuilles qui couvraient la route à cette époque de l'année, pouvait se briser à chaque instant ; ses chevaux haletants avaient un galop nerveux, des hennissements sourds qui ressemblaient à des râles et qui lui faisaient présager une chute prochaine. Cependant il ne pouvait chercher un refuge en dehors du chemin : les bois qui s'élevaient à droite et à gauche étaient trop fourrés pour qu'il fût possible d'y lancer leur char.

La nuit était tout à fait venue. Luern ni Octavia ne pouvaient plus voir les cavaliers, mais ils entendaient le galop de leurs chevaux ; les Numides, de leur côté, ne voyaient plus le char, mais ils en entendaient le roulement, qui dirigeait toujours leur poursuite. Et la distance qui les séparait diminuait sensiblement.

Tout à coup Luern s'arrêta. Il mit à terre Octavia et son enfant, les poussa sous le couvert, en recommandant à la jeune

femme de se bien cacher et de l'attendre, puis il arracha trois ou quatre larges touffes d'ajoncs, arbuste très-commun dans ces forêts, et dont les tiges, sans feuilles, ne sont couvertes que de fleurs d'or et d'épines longues et acérées, dures comme de l'acier ; il les jeta dans le char, s'y élança lui-même et repartit. La jeune mère était entrée dans le bois depuis quelques minutes à peine, quand les Africains passèrent devant les arbres qui la cachaient. Elle appuya ses lèvres glacées sur la bouche de son enfant pour empêcher qu'il ne poussât quelque vagissement dénonciateur au moment où l'ennemi passait devant eux, bondissant, menaçant et rapide comme l'avalanche ou la foudre.

Pendant ce temps, Luern, tout en poursuivant sa route, fixait sur la croupe de ses chevaux le faisceau d'ajoncs qu'il avait recueilli.

Durant une minute il examina attentivement l'effet de son expédient. Les épines, soulevées par la course de l'attelage, retombaient et s'enfonçaient de tout le poids de la gerbe aux flancs de ses chevaux, qui, arrivant en ce moment au sommet d'une longue rampe, commencèrent à la descendre avec une vitesse qu'augmentait l'allègement du char depuis la descente d'Octavia, et le délire douloureux où les jetaient les innombrables blessures de la gerbe.

Alors, le Volke s'élança sur le chemin et de là dans la forêt, où il se tint blotti derrière un arbre jusqu'à ce que les cavaliers le dépassassent, poursuivant le char vide, mais dont le roulement se faisait toujours entendre devant eux... Ils étaient loin quand il rejoignit Octavia.

Dès qu'ils furent réunis, ils se hâtèrent de s'éloigner, s'enfouissant sous le couvert, sans autre but, sans s'occuper d'autre soin que de mettre le plus de distance possible entre eux et leurs ennemis, et de dissimuler, autant qu'ils le pouvaient dans leur hâte, la trace de leur passage à travers les halliers. De temps à autre ils s'arrêtaient pour écouter, mais ils n'entendaient rien que le bruit particulier aux feuilles d'automne, qui dansent aux pointes des branches avant de s'en détacher, ou qui courent dans les buissons, chuchotant comme de jeunes oiseaux ; quelquefois c'était un battement d'ailes ou le croassement assoupi d'un corbeau, le roucoulement d'une tourterelle ou le pas furtif d'un fauve ; car les forêts gauloises étaient

pleines, à cette époque, de loups et d'ours. Après avoir écouté, ils reprenaient leur pénible route à travers les broussailles, Luern marchant en avant, son épée dans la main droite, écartant de la main gauche les basses branches qui auraient pu heurter la mère ou l'enfant, sur lesquels il veillait avec la sollicitude d'un ami affectueux et les égards d'un serviteur dévoué.

Ils marchèrent ainsi jusqu'à la fin de la première veille, c'est-à-dire plus de quatre heures. Octavia, malgré tout son courage et sa hâte de fuir, se sentait tellement accablée de lassitude qu'elle allait prier Luern de s'arrêter, quand ils débouchèrent dans une assez vaste clairière: Ils étaient en pleine forêt; ils avaient surmonté des obstacles infranchissables pour des cavaliers: ils devaient enfin se croire sauvés.....

A cent pas d'eux, au milieu de la clairière, s'élevait une masse sombre qu'ils reconnurent pour un némède abandonné, quand ils s'en approchèrent. Mais le temple d'Hésus n'était peut-être pas définitivement abandonné, car il recérait encore des étendards, des casques, des boucliers, des armes de toutes sortes, des aigles romaines, trophées et dépouilles enlevés à l'ennemi, des lingots énormes d'or ou d'argent <sup>1</sup>, enfin tous les trésors conquis à la guerre ou ravis aux flancs des montagnes ou aux lits des fleuves, que la dévotion des peuples consacrait aux puissances célestes, et sur lesquels ne se porta jamais une main sacrilège, bien que les monuments fussent toujours ouverts et accessibles à tous, le jour et la nuit.

Ce temple, comme tous les némèdes <sup>2</sup> et la plupart des dolmens, se composait seulement d'une grotte spacieuse formée de pierres brutes, car il était interdit à l'homme, suivant les enseignements des druides, de modifier par les combinaisons

<sup>1</sup> Strabon, IV, 188. — César, IV, 17.

<sup>2</sup> Les *nemneidhs*, du nom de Nemneidh, grande figure du premier âge, supposé le père des Gaëls et des Kimris. — Les *dolmens*, élevés en souvenir d'événements mémorables, ou sur la tombe de guerriers célèbres, contenaient, généralement, une grotte, qui était un sanctuaire. — Les *cromlekhs* étaient aussi des sanctuaires, mais disposés en cercle; ils symbolisaient les cercles de l'existence dont nous avons parlé ci-dessus. — Les *men-hirs* étaient des pierres isolées, mais quelquefois très-nombreuses. A Carnac, en Bretagne, on voit encore onze allées de men-hirs, restes d'une enceinte beaucoup plus vaste; il y en a qui ont 20 pieds de haut, et on en compte plus de 2,000.

de son imagination les œuvres du Créateur, ou de représenter matériellement la puissance divine.

“ Tu ne feras, dit Moïse, ni sculptures, ni images des choses qui sont dans le ciel, ou sur la terre, ou dans les eaux, ou sous la terre ; tu ne les adoreras pas et ne leur rendras aucun culte. ”

“ Si tu m'élèves un autel de pierres, tu ne le feras point avec des pierres taillées ; si tu y mets le fer, il sera souillé ! ”

“ Tu élèveras un autel au Seigneur ton Dieu, ... avec des roches informés et non polies <sup>1</sup> ... ”

Ces lois communes aux Hébreux et aux Gaulois, devinrent pour ces derniers une distinction dans l'antiquité classique, en raison de leur fidélité à les conserver en présence des cultes de l'art, de la forme et de l'imagination, qui constituent l'idolâtrie grecque, étrusque ou latine.

Luern, suivi d'Octavia portant son enfant, pénétra, mais en tremblant, dans le sanctuaire du terrible Inconnu (Diana) <sup>2</sup> Il l'explora, et quand il se fut assuré qu'il ne contenait ni Romain, ni Germain, ni Numide, ni reptile, ni bête fauve, il s'occupa d'y installer pour la nuit celle qu'il protégeait et l'enfant qu'il avait juré de dérober à Rome et à César.

Les nuits commençaient à devenir froides : il s'occupa donc d'abord d'allumer un grand feu au centre de la grotte, puis alla faire une ample provision de feuilles sèches et de mousse, avec lesquelles il prépara un lit pour la jeune mère. Ensuite, il sortit de nouveau, et fut si longtemps absent qu'Octavia était vivement inquiète, quand il rentra, porteur d'une large corbeille de feuillage pleine de baies et de fruits sauvages, qu'il était allé cueillir dans les halliers.

Pendant qu'elle mangeait, l'héroïque jeune homme, que son affection et la grandeur de ses devoirs rendaient prudent, ferma l'entrée du sanctuaire avec des roches et des branches, qu'il fixa aussi solidement que possible, car il les élevait contre des ennemis qu'il devait être seul à combattre, s'ils survenaient, quels que fussent leur force et leur nombre.

<sup>1</sup> Le bénédictin dom Martin, dans sa *Religion des Gaulois* (1727), a le premier étudié les rapports qui existent entre cette religion et les traditions patriarcales et bibliques ; mais il paraît les avoir exagérés.

<sup>2</sup> Était, on se le rappelle, un autre nom d'Hésus, le Dieu unique des Gaulois.



Quand il crut avoir pris toutes les précautions qu'il pouvait prendre, et rempli tous les soins qui devaient procurer plus de bien-être aux deux êtres faibles qu'il aimait et auxquels il s'était dévoué, il s'approcha du foyer. Octavia le remercia pour elle et pour son fils, en lui tendant l'enfant à caresser et en lui adressant un sourire triste, mais plein d'affectueuse reconnaissance. Luern baisa l'enfant et le rendit à sa mère, puis, songeant enfin à lui-même, il se mit à dévorer les baies et les fruits dont la corbeille était encore à moitié pleine.

Après ce repas éminemment frugal, mais suffisant pour apaiser sa faim, ils causèrent quelques instants des périls passés, du terme prochain de leur voyage ; puis il invita la jeune femme à se reposer, car de nouvelles fatigues, et peut-être de nouveaux dangers les attendaient le lendemain, et il alla se coucher entre le foyer et la barricade qu'il avait élevée à l'entrée de la grotte.

Quelques minutes plus tard, tous trois dormaient profondément.

Luern était exténué de fatigue, et il avait seize ans ! Il dormait donc comme on dort à cet âge, quand il fut réveillé par Octavia, qui, depuis plusieurs minutes, l'appelait et le secouait énergiquement, pour l'arracher à l'espèce de léthargie où il semblait plongé, tant son réveil fut difficile. Mais quand en ouvrant les yeux il vit, à la lueur du foyer, le visage de la jeune femme altéré par une terreur profonde, il porta vivement la main à sa ceinture pour y chercher son couteau, et se dressa d'un bond en disant : "Qu'y a-t-il ?"

— Écoute !... et regarde !... répondit Octavia, les yeux démesurément ouverts, la pupille dilatée et entourée de ce cercle blanc qu'y dessinent les grandes terreurs, tandis que son bras tendu et tout son être étaient agités d'un tremblement nerveux, dans lequel elle étouffait son enfant contre sa poitrine. Voici ce qu'entendit et ce que vit le jeune Volke.

Plus de cent loups jappaient devant le némède ; des ours, des renards, des sangliers, des cerfs, des élans, des chevreuils, des biches et des rennes, hurlant, glapissant ou bramant, remplissaient la clairière ; des musles d'ours ou de loups bouchaient, en s'y appuyant, tous les interstices restés ouverts entre les branches et les rochers, dardant vers l'intérieur de la grotte leurs regards flamboyants, et faisant, pour entrer, des efforts

tellement puissants, qu'on pouvait craindre à tout instant que la barrière élevée par Luern ne vint à s'écrouler !... Mais toutes ces prunelles ardentes, toutes ces gueules menaçantes, toutes ces pattes velues, toutes ces griffes contractées sur la pierre ou sur le bois, toutes ces dents blanches enchâssées dans des gencives sanglantes, toutes ces haleines fétides, n'étaient rien ; car, si nombreux qu'ils fussent, ces ennemis avaient un corps : on pouvait les combattre !... Ce qui était réellement terrifiant, ce qui devait glacer le plus fier courage, ce qu'on ne pouvait ni conjurer ni vaincre, c'était l'immense et terrible conflagration de la forêt entière ; c'était l'océan de flammes qui entourait la clairière de ses vagues tourmentées par le vent ; c'étaient les grondements lugubres, les grands soupirs de l'incendie, le crépitement des branches, la chute des troncs séculaires, la cendre, la fumée et les myriades d'étincelles qui jaillissaient jusqu'aux nuages, quand l'un de ces grands cadavres s'abattait avec de sinistres craquements, projetant au loin sur la terre sa chevelure de flamme ! — Luern saisit la main d'Octavia, et, pendant plus d'une minute, il resta comme pétrifié par la stupeur. La jeune femme le regardait, toujours émue ; cependant — elle avait en son esprit et son courage une confiance si aveugle, que, maintenant qu'il était debout, il lui semblait voir le danger reculer, et sa pauvre âme s'ouvrait timidement à l'espérance ..

Elle avait raison : Luern était de ceux que le Très-Haut, des profondeurs infinies qu'il habite, distingue parmi les hommes, et qu'il marque du sceau qui fait ici-bas les héros, les martyrs ou les flambeaux des peuples ! Hélas ! ce sont des taureaux blancs, que leur beauté voue fatalement au sacrifice : héros, ils luttent pendant toute leur vie ; martyrs, ils s'éteignent dans les larmes, ou meurent aux mains des licteurs ; flambeaux, ils illuminent, mais ils se consomment en éclairant leur temps : leur âme, ou seulement grande, ou grande et tendre, ou grande, tendre et lumineuse, connaît des angoisses, a des douleurs, souffre d'aspirations inconnues des autres, qui les proclament illustres après leur mort, si la Fortune les place sur le pavois de la renommée, qui les ignorent, s'il en est autrement ; mais, dans les deux cas, ils sont malheureux, parce que c'est toujours dans une heure de colère que le Seigneur fait flamboyer un glaive, fait couler des larmes ou briller un éclair !

Les attaques des fauves à l'entrée du némède rappelèrent

Luern à lui-même. C'était leur épouvante et non leur férocité qui les poussait vers la grotte, puisqu'on voyait des chevreuils, des cerfs, des biches avec leurs faons, mêlés aux loups, aux ours et aux sangliers, qui s'étaient réfugiés dans la clairière. Quoi qu'il en soit, le retranchement qui les protégeait paraissait près de s'écrouler. Aidé par Octavia, Luern traîna les blocs d'or et d'argent, et tous les objets qu'ils trouvèrent dans le temple propres à étayer ou à doubler les rochers et les branches qu'il avait dressés la veille. Mais la force et la patiente obstination des ours, les assauts impétueux des loups, qui se ruaient par troupe contre l'obstacle qu'ils sentaient trembler sous leurs chocs, auraient été victorieux de tout ce que Luern et sa compagnie auraient pu faire, puisqu'ils ne pouvaient opposer que les obstacles que leur force leur permettait de mouvoir, et que les forces plus grandes des fauves devaient finir par repousser sur un point quelconque, quelque habile que fût leur disposition intérieure, si le Volke n'avait eu une inspiration, qui fut un trait de génie, dans les circonstances où ils se trouvaient. Le némède contenait, avons-nous dit, des armes et des trophées enlevés à tous les peuples ennemis. Il prit des glaives, des lances, des gèses, des piques, des javelots, des faux et des framées, et, les introduisant par les vides que laissait son rempart, il le garnit de pointes acérées, contre lesquelles les assaillants venaient se faire de larges blessures, mais qui avaient surtout pour effet d'empêcher ces formidables chocs auxquels la barricade semblait près de céder naguère.

Le péril était moindre, mais il était néanmoins toujours grand.

L'incendie entourait la clairière, mais ne menaçait pas l'asile où ils s'étaient réfugiés ; les arbres les plus hauts ne pouvaient pas y atteindre dans leur chute, et le némède était construit de ces blocs énormes, devant lesquels le voyageur s'arrête aujourd'hui, se demandant comment, aux premiers temps de notre société, nos pères ont pu les déplacer et les dresser. Quelquefois une grande rafale, l'un de ces coups de vent qui ressemblent à un coup d'aile immense, dont la force est proportionnée à l'étendue, jetait au-dessus de la clairière un grand rideau de flamme. Alors, à l'intérieur du némède, la chaleur devenait suffocante, l'air manquait absolument, mais cela ne durait que deux ou trois minutes : les flammes se redressaient avec le grondement sinistre des grandes conflagrations ; elles répandaient

une pluie de brandons enflammés, de cendre et d'étincelles ; mais l'air et la clarté revenaient à la grotte.

A l'entrée, les bêtes féroces continuaient leurs efforts avec l'opiniâtreté et l'intelligence rudimentaire de l'instinct, ce qui obligeait Luern à une surveillance active et à un travail incessant, car les loups, les renards et les ours saisissaient avec leurs dents les fers qui les blessaient, mais ils les brisaient ou les arrachaient du retranchement, et, s'ils n'étaient pas aussitôt remplacés, rendus furieux par leurs blessures, la résistance qui leur était opposée, ils attaquaient le rempart avec une furie et une impétuosité toujours croissantes.

L'horrible lutte dura deux jours et une nuit, sans une heure d'intermittence. Luern était épuisé. Et la faim, la soif et la privation de sommeil, ces trois ennemis mortels comme le feu, implacables comme les loups, dont ni courage, ni intelligence, ni blocs d'or ou de granit, ni lances, ni framées, ne pouvaient les défendre, s'étaient silencieusement introduits dans le némède, et ils les sentaient comme de gigantesques reptiles, les prendre et les étreindre dans leurs inexorables anneaux.

Les lèvres sèches, le gosier aride, brûlants de soif tous deux, ils souffraient différemment de la faim : Octavia était plongée dans une sorte d'atonie, pendant laquelle ses larmes coulaient sur son sein, ou sur le visage pâle de son enfant, sans qu'elle en eût conscience ; Luern, lui, avait les oreilles pleines de bruits étranges ; il était pris de faiblesses subites, qui le jetaient sur ses genoux ou l'obligeaient à se retenir à la barricade pour ne pas tomber ; à ces défaillances passagères succédaient parfois des éblouissements ou des douleurs aiguës et rapides, comme si une lame lui eût traversé le cerveau...

Enfin, au coucher du second soleil, la forêt s'éteignit.

Toute la nuit, les ténèbres roulèrent sur un immense brasier ; mais le bois n'avait plus de flammes, et l'aurore du lendemain se leva sur une vaste plaine de cendres, du sein de laquelle s'élevaient çà et là de minces filets de fumée, et, de loin en loin, des troncs calcinés, semblables à des pèlerins noirs, arrêtés pensifs au milieu de ce désert, couverts deux jours auparavant d'ombrages verts, pleins de nids amoureux, de joyeux chants d'oiseaux quand l'aube se levait, de murmures et de chuchotements mystérieux quand le crépuscule descendait sous le couvert.

Aussitôt que l'espace s'était rouvert devant eux, les hôtes de

la forêt avaient fui ce lieu d'épouvante et de désolation. Ce fut d'abord un cerf qui partit soudain, rapide comme une flèche ; une meute de loups s'élança à sa poursuite. Son départ devint comme un signal, auquel les daims, les biches, les rennes, les élans, enfin tous les êtres inoffensifs, fuirent les carnassiers, que la fin du fléau rendait à leurs instincts et qui s'éloignèrent du némède pour les poursuivre.

Dès que les bêtes fauves suspendirent leurs tentatives pour pénétrer dans la grotte, Luern céda à l'excès de ses fatigues, aux besoins et aux émotions que la grandeur et l'imminence du danger, c'est-à-dire que les nécessités de la défense avaient suspendus. Sans se rendre compte des causes qui mettaient fin aux attaques du dehors, n'étant plus appelé à agir par l'apparition d'un museau menaçant, par les lueurs qui jaillissaient d'yeux étincelants de férocité, par un rugissement horrible ou l'ébranlement de son fort, il s'affaissa au pied de la barricade, dans un état d'épuisement physique et de torpeur mentale auxquels succéda bientôt un profond sommeil.

Plusieurs heures s'écoulèrent.

La grotte était pleine de ténèbres, et Octavia seule veillait. Plus nerveuse que le jeune homme, la faim, la soif, l'insomnie, ses frayeurs et ses angoisses pour son enfant, l'arrachaient à l'espèce de prostration qu'elle avait éprouvée d'abord, pour la rapprocher du délire.

Depuis le matin elle avait inutilement essayé d'allaiter son fils ; l'enfant altéré la sollicitait sans cesse par ses cris plaintifs, et vingt fois elle avait constaté qu'elle ne pouvait plus donner la force, transmettre la vie à la créature frêle dont les caresses et les vagissements lui brisaient le cœur ! — Car elle était mère ; cet enfant était le fils de Vercingétorix, et c'était la seule affection qui lui restât au monde !... Elle pressait sa poitrine avec colère, puis caraisait le pauvre petit être, le couvrait de baisers passionnés, lui donnait les noms les plus tendres ; mais, cruel sans le savoir, il ne répondait à son désespoir, à ses baisers et à ses caresses que par des cris et ces recherches du premier âge qui font sourire avec bonheur les jeunes mères heureuses de se prodiguer, mais qui doivent arracher les larmes de sang à l'infortunée qui voit échapper à sa tendresse le chérubin que le Seigneur lui a confié... Qui pourra concevoir et qui pourrait décrire les tortures de cette âme de mère ; comment dire,

de quel nom appeler les douleurs auxquelles elle était en proie dans les ténèbres de ce némède, naguère entouré de flamme, assailli par une armée de bêtes féroces, et maintenant euvahi par le froid, et sombre, et silencieux comme un tombeau ?

Vers le milieu de la nuit, l'enfant, qui s'était assoupi, se réveilla ; ses pleurs et ses gestes implorèrent de nouveau celle qui ne pouvait rien lui donner. La malheureuse mère crut trouver ses petites mains défaillantes, sa voix altérée ; ses cris lui parurent plaintifs comme des gémissements suprêmes..... elle crut qu'il allait mourir... — Elle avait peut-être raison....

Alors, il lui vint une pensée héroïque, mais horrible : elle retira le poignard qui fixait ses longs cheveux <sup>1</sup> et se fit une profonde incision au bras ; puis, appliquant la bouche de son fils aux lèvres de sa blessure, elle lui donna son sang à boire, en l'appelant des noms les plus doux.....

L'enfant s'était rendormi, mais Octavia ne pouvait plus arrêter le sang qui coulait abondamment ; car l'infortunée, agissant sous l'impulsion d'un sentiment d'énergique décision, s'était fait une plaie si profonde qu'elle avait coupé l'artère.

Affaiblie, comme Luern, par la faim, la soif et l'insomnie, mais plus que lui par la pensée, elle comprit que ses efforts resteraient vains, car ses esprits lui échappaient, sa tête devenait lourde, ses yeux voyaient passer dans l'ombre d'étranges lueurs, et elle éprouvait une sensation indéfinissable : il lui semblait que l'air froid de la grotte se glissait dans ses veines et glaçait tout son corps. Elle se dit qu'elle allait s'évanouir ; mais son sang coulait !.....

Elle appela Luern. — Sa voix était si faible qu'elle en fut effrayée ! Elle l'appela encore deux fois, mais si bas que ce fut dans le némède comme un double soupir !... Et Luern dormait du sommeil de plomb qui suit les grands travaux et les grandes émotions.

A partir de ce moment, tout demeura silencieux dans le sanctuaire d'Hésus.....

— *A continuer.*

COMTE A. DE VERVINS.

---

<sup>1</sup> Les femmes du Transtévère, quartier excentrique de Rome actuelle, où l'on prétend que se trouvent les derniers descendants du peuple romain de l'antiquité, portent encore un poignard dans leurs cheveux. Ils sont généralement assez simples et à manche d'argent, cependant nous en avons remarqué de très-beaux.

# REFORME DU TARIF<sup>1</sup>

---

Est-il nécessaire de changer notre système fiscal? telle est la question que les circonstances imposent à la plus sérieuse considération de tous ceux qui ont à cœur les intérêts du pays.

Nous traversons une période de crise. La dépression commerciale appelle un remède au mal dont les affaires souffrent depuis trois ans. Les grands travaux publics dont l'exécution se poursuit nous entraînent à des dépenses considérables, et, pour les rendre productifs, ou, du moins, pour les empêcher de devenir ruineux, il faut bien que nous trouvions moyen de développer nos immenses ressources et d'accroître promptement la population du pays. Et puisque nous dépensons beaucoup, il faut que nous produisions beaucoup, pour contrebalancer ces dépenses.

Que devons-nous faire pour rencontrer les exigences de cette situation difficile? Devons-nous escompter l'avenir et nous laisser aller au cours des événements? Il serait peu raisonnable de le soutenir.

Ainsi s'explique la pression toujours croissante qui s'exerce en faveur de la réforme du tarif. On croit qu'un système fiscal qui nous donnerait de nouveaux moyens de production obvierait à toutes les difficultés qui nous pressent et l'on demande un tarif protecteur, c'est-à-dire une législation fiscale qui assure et stimule le développement de l'industrie manufacturière dans le pays.

D'un autre côté, des hommes distingués et dont on ne saurait mettre le patriotisme en doute, soutiennent que le tarif est

---

<sup>1</sup> Nous accueillons avec plaisir ce travail sur le tarif, sans vouloir toutefois formuler nous-même d'opinion sur ce point. Mais la *Revue de Montréal* aime à voir traiter, sérieusement et sans passion, toute question libre, et elle offre avec le même empressement un espace à quiconque penserait autrement que ses collaborateurs, et voudrait entreprendre à son tour, *servatis servandis*, de faire prévaloir son opinion. (La réd.)

suffisamment élevé, et qu'en l'élevant davantage on ruinerait immanquablement le pays, au lieu de l'aider et de le soulager. C'est assez dire que cette question se réduit à une dispute entre protectionnistes et libres-échangistes.

Quoi qu'il en soit, la question s'agitant entre la protection et le libre-échange, il faut bien l'étudier à ce point de vue et tâcher de constater dans quel sens elle doit être résolue : c'est précisément l'objet de cette étude.

## I

Le plus sûr moyen de bien apprécier un système, c'est d'en étudier les principes, d'en examiner les détails et d'en bien peser les conséquences. Suivons cette méthode pour établir la supériorité relative de la protection ou du libre-échange.

Le libre-échange, on l'a dit avec raison, se présente à la fois comme une doctrine philosophique cherchant à conquérir le monde des intelligences, et comme un système pratique demandant à s'établir dans le domaine des faits.

Comme doctrine philosophique, il promet au genre humain le bonheur parfait ; il prétend révéler des principes capables de rendre le commerce des peuples non-seulement plus libre qu'on ne l'a jamais vu, mais aussi libre qu'on peut l'imaginer. Comme fruit de cette liberté souveraine, il promet au genre humain une ère de bien-être et de perfection morale sans précédents dans l'histoire ; enfin, s'il se conforme aux règles de conduite qu'il expose, le monde doit devenir aussi libre, aussi heureux, et aussi civilisé que le plan de sa destinée le permet <sup>1</sup>.

Pour arriver à ce beau résultat, le libre-échange part du principe que le commerce international étant le plus actif agent du bien-être et de la civilisation des peuples, tout ce qui gêne la liberté commerciale doit être supprimé ; l'univers, aujourd'hui partagé entre plusieurs nations jalouses les unes des autres, ne doit former qu'un domaine commun dont chaque partie sera exploitée par le peuple qui l'habitera, au grand avantage de tous les autres, et, comme l'a si bien dit l'auteur de



*La liberté du commerce des nations*, l'industrie de tous les pays sera sur la surface entière du globe dénationalisée comme leur culture ; le monde, enfin, ne formera qu'un comptoir commun, où tous les climats comparaitront librement avec toutes leurs richesses : la Chine y apportera la soie et le thé ; les Antilles, leur café et leur sucre ; l'Inde, ses épices et ses tissus ; l'Amérique, ses cotons, ses métaux et ses bois ; l'Angleterre, sa houille et son fer ; la France, ses vins et ses modes ; la Russie, ses céréales ; tous les peuples, enfin, les produits variés de leur agriculture, de leur industrie et de leurs arts ; et ils formeront entre eux une république commerciale universelle de l'étendue du monde même, dans le parcours entier de laquelle le transport et l'échange de toutes les marchandises seront absolument et irrévocablement libres.

Les conséquences économiques et financières d'une telle révolution sont incalculables : on ne sait jusqu'où s'étendra la facilité du mouvement des capitaux, du déplacement des travailleurs, etc. ; mais les conséquences morales sont encore plus merveilleuses. De même que l'univers ne formera plus qu'un territoire, l'humanité ne formera plus qu'une confédération, ou plutôt qu'une société de nations. L'unité de la race humaine si longtemps dispersée sera reconstituée. Au règne de fer de la vieille loi qui, répandant les hommes par toute la terre, les a, durant tant de siècles, opposés les uns aux autres, succédera l'âge d'or d'une loi nouvelle qui les réunira autour du même foyer, comme les enfants prodigues de la même famille. Au lieu de verser des flots du plus pur de leur sang pour la conquête d'un village, ils se lieront tous entre eux par les chaînes de la fraternité et de la paix, et on les verra, au sein d'une concorde profonde, travailler en commun, dans la seule vue du bien-être universel, à la grande œuvre de la destinée humaine.

Il y a plus encore, ainsi que nous l'apprend notre auteur en continuant le développement de cette belle théorie. Le commerce, dit-il, rapproche les nations, et, en les rapprochant, il les éclaire. Elles commencent par trafiquer de leurs richesses, bientôt elles comparent leurs habitudes de travail ; un échange plus fructueux que celui des produits, l'échange des secrets et des forces de production, s'établit entre elles ; le commerce n'est plus seulement, alors, le nourricier et le facteur du globe, il devient l'école du genre humain. Une noble émula-

tion s'empare des esprits ; les sciences et les arts, de toutes parts provoqués, font des efforts inconnus ; de nouvelles conquêtes de l'humanité sur les mystères et les obstacles de la nature en sont le prix. Les mœurs éprouvent à leur tour les effets de ces progrès. Les nations, en s'empruntant leurs usages et en se communiquant leurs idées, apprennent à se connaître ; leurs préjugés diminuent, leurs antipathies s'émeussent, leurs rapports deviennent plus doux, et les mœurs se polissent en même temps que les lumières se répandent et que le bien-être augmente. Imaginez qu'un tel commerce soit interrompu ou supprimé, la perte morale du genre humain est plus grande encore que sa perte matérielle ; ce n'est pas seulement le meilleur instrument de sa prospérité qui lui manque, c'est l'un des ressorts les plus actifs de la civilisation générale qui se brise <sup>1</sup>.

On conçoit facilement que, dans une époque travaillée comme la nôtre l'est par l'amour excessif de la liberté, une doctrine qui se présente sous des dehors aussi séduisants ait recruté de nombreux adeptes et de chauds partisans. Après Quesnay et Smith, Say, Bastiat et Chevalier, en France, Ricardo, Mills, McCulloch et plusieurs autres, en Angleterre, consacrèrent à la propagation de cette nouvelle doctrine la force de leurs convictions et l'éclat de leur talent. Il n'en fallait pas davantage pour populariser le libre-échange, et si, dans la pratique, il n'a été adopté qu'en Angleterre, et encore avec beaucoup de restrictions, il faut admettre qu'il est prôné dans tous les ouvrages en vogue d'économie politique. Les économistes anglais, avec ce sens pratique qui les caractérise, ont exposé la théorie libre-échangiste avec tant de force et de plausibilité, que, de prime abord, il semble absurde de ne pas se rendre à leur avis.

Ramenant, bien plus que les économistes français, la question dans le domaine des faits, ils en font en quelque sorte une question d'argent, *pounds and pence*, pour employer leur expression. Partant de ce principe, qu'il est dans le plus grand intérêt d'un pays que chaque citoyen puisse acheter et vendre sur les marchés les plus avantageux, ils demandent que le commerce et l'industrie soient livrés sans restriction aucune à la

---

<sup>1</sup> Gouraud, *Essai sur la liberté du commerce des nations*.

concurrence universelle, et que l'échange des produits entre les différents pays ne soit grevé à l'entrée d'aucune taxe fiscale qui puisse en élever le prix. De là la nécessité de supprimer les douanes et de faire disparaître tous les obstacles qui s'opposent au libre commerce des nations.

Il est évident qu'en dégrevant l'importation des produits étrangers, on en diminue le coût en faveur du consommateur ; mais la réduction de prix que demande le libre-échange s'opère encore d'une autre façon, si l'on suppose bien fondées les données sur lesquelles repose la théorie libre-échangiste, la quelle, outre les frais d'importation, veut aussi réduire les frais de production.

Voici comment :

Chaque pays possède telle richesse dont la présence est presque toujours exclusive d'une autre richesse qui se rencontre dans un autre pays, en sorte qu'il est rare que le territoire d'une nation suffise à tous les besoins de son existence. De là suit la nécessité du commerce international, au moyen duquel les divers peuples écoulent avec profit l'excès de leurs produits.

Mais l'existence de telle richesse dans un pays à l'exclusion de telle autre richesse qui se rencontre ailleurs, fait que les différentes nations jouissent respectivement de certains avantages particuliers, de certaines facilités naturelles, au moyen desquels elles peuvent produire certaines choses à meilleur marché que d'autres régions moins favorisées sous ce rapport, régions qui, de leur côté, ont pareillement leurs produits spéciaux. Ainsi la France, grâce aux circonstances particulières dont elle est favorisée, produit plus facilement et à plus bas prix que l'Angleterre les vins et les articles de mode, tandis que la Grande-Bretagne peut produire et vendre à beaucoup meilleur marché la houille et le fer ; il est donc avantageux au consommateur anglais d'acheter les vins et les articles de mode français, de même que le consommateur français a tout intérêt à acheter le fer et la houille venant d'Angleterre, où ces minéraux se produisent à moins de frais et doivent, par conséquent, coûter moins cher. Il devrait y avoir économie de part et d'autre dans ce commerce réciproque.

Il en est de même des produits fabriqués. L'Angleterre, par exemple, ayant la matière première et le combustible sur les

lieux, sans compter ses capitaux énormes, l'expérience et l'habileté de ses ouvriers et l'excellente position de ses usines, peut faire la quincaillerie à moins de frais que la Russie, qui ne jouit pas au même degré de tous ces avantages, bien que, à raison de circonstances qui lui sont particulièrement favorables, ce dernier pays produise à meilleur marché les cordages et les cuirs. Il y a donc, au point de vue du consommateur, avantage à ce que la Russie produise le cuir et les cordages qui s'emploient en Angleterre, et cette dernière la quincaillerie, qui se débite en Russie. Le fabricant russe bénéficie du marché anglais, où il écoule l'excédant de produit qui ne trouve pas d'écoulement dans son pays, et l'acheteur anglais trouve aussi son profit à se procurer ses cuirs et ses cordages en Russie, où ces articles se fabriquent et se vendent à meilleur marché qu'en Angleterre. Et les mêmes avantages sont offerts à l'acheteur de quincaillerie en Russie.

Ainsi s'explique le principe fondamental du libre-échange : liberté absolue d'acheter là où les prix sont les plus bas et de vendre là où ils sont les plus élevés.

La protection se présente sous des dehors moins séduisants, puisqu'elle repose apparemment sur un principe opposé. C'est elle qui fait peser sur l'importation des produits étrangers des taxes d'entrée, que les partisans du libre-échange regardent comme autant d'obstacles au libre commerce des nations et comme autant d'entraves au progrès de la civilisation.

L'institution des douanes a un double objet : 1<sup>o</sup> de procurer aux gouvernements les ressources nécessaires pour subvenir aux frais d'administration de la chose publique, et 2<sup>o</sup> de protéger l'industrie d'un peuple contre la concurrence de l'industrie rivale d'un autre peuple. Considérée à ce point de vue, c'est une institution, dit M. Gouraud, qui a pour but de protéger l'agriculture, l'industrie, le commerce, et, quand il y a lieu, la marine des nations qui se trouvent à tous ces égards, à plusieurs ou à l'un seulement d'entre eux, dans une infériorité naturelle ou accidentelle vis-à-vis des autres. La raison d'être de cette protection se découvre et se justifie d'elle-même. Si la Providence avait rendu la richesse et l'activité de tous les peuples égales ou équivalentes, la liberté du commerce du monde serait un fait de nature, et aucune institution de main d'homme n'eût été nécessaire pour l'établir. Mais il est visible.

qu'il n'en est pas ainsi. Il suffit de jeter les yeux sur une mappemonde et sur l'histoire, pour constater la flagrante et permanente inégalité des nations. Telle possède en abondance les plus riches productions du globe, telle autre manque presque du nécessaire. Celle-ci produit un de ces objets de première nécessité, comme les céréales ou le fer, dont elle tire un avantage naturel d'échange immense sur celle-là, qui produit plutôt des objets de luxe ou de moindre nécessité, comme la dentelle, par exemple, ou la soie. La position de tel État sur tel point de l'univers plutôt que sur tel autre est encore une cause d'inégalité. Ainsi voilà une nation dont le territoire est admirablement doté, mais elle est sans communication facile avec le reste du genre humain ; une autre nation moins bien dotée, mais dont le territoire sera mieux situé, prendra d'abord le pas sur elle. Ajoutez la diversité du génie des peuples : celui-ci est né industriel ou marchand ; celui-là fait passer avant tout la politesse, le goût et les armes. Il est inévitable qu'il en résulte à la longue, dans le capital, c'est-à-dire dans la somme acquise des ressources de tout genre des deux peuples, une différence énorme, aussi redoutable au second qu'avantageuse au premier. Enfin, car cette matière serait inépuisable, l'importance comparée de la richesse des peuples varie sans cesse avec le temps. La laine et les bois ont été, pendant des siècles, des articles d'échange d'une importance sans rivale ; ils sont primés aujourd'hui par le coton et par la houille, et peut-être la houille et le coton, un jour, perdront-ils le premier rang. L'inégalité des nations, en un mot, a mille causes, à tout moment agissantes, qui l'ont toujours entretenue et qui l'entretiendront toujours ; de telle sorte qu'il n'y a jamais eu d'époque et qu'on n'imagine pas qu'il puisse y en avoir jamais où tantôt une nation, tantôt une autre, ne se trouve commercialement la plus forte de l'univers.

Les douanes ont ainsi leur raison d'être dans la nature même des choses.

Mais quelles mesures emploient les douanes pour arriver à leur but ? Par quels moyens les nations faibles se trouvent-elles, dans ce système, protégées contre l'inévitable suprématie de la nation la plus forte ? Par des tarifs. La nation faible impose à l'entrée de son territoire les produits similaires étrangers de l'industrie qui, se trouvant sur son sol moins naturelle ou moins ancienne, est partant moins prospère.

L'établissement de ce péage ou de cet impôt a-t-il en soi quelque chose que la morale ou la raison réprouvent? Assurément non. Le droit naturel de chaque peuple, en effet, est d'exploiter du mieux qu'il peut son territoire, de tirer le plus grand parti possible tant du climat qu'il habite que du génie d'exploitation qui lui a été départi. Mais si la suprématie d'un de ses voisins l'empêche d'exercer un droit aussi favorable, en définitive, à l'augmentation du bien-être universel, comment l'adoption d'une mesure fiscale n'ayant d'autre objet que de le mettre en état de prendre sa place au grand soleil de l'industrie et du commerce, pourrait-elle être jugée ou déraisonnable ou inique? Il n'y a que justice, au contraire, s'il s'agit de peuples plus encore que s'il s'agit de particuliers — car alors les conséquences de l'oppression sont plus grandes, — à protéger le faible contre le fort, et la présence de cette protection, loin d'être un mal que le genre humain doive repousser, est un bienfait que sa prudence doit désirer, au contraire <sup>1</sup>.

Enfin, la protection est le moyen le plus efficace, le seul moyen d'introduire dans un pays une industrie étrangère, et de faire entrer un peuple dans la voie du progrès industriel, sans compter que ce système, en opposant les nations les unes aux autres, au point de vue industriel, maintient l'équilibre entre elles et assure au monde les bons effets de la concurrence, qui, sans cela, serait mise à néant. C'est ainsi que la protection constitue le plus puissant obstacle qu'on puisse opposer au monopole du commerce et de l'industrie, qui, sans elle, serait exercé par deux ou trois pays mieux dotés que les autres.

Tel est, brièvement esquissé, l'ensemble du système protecteur.

Avant d'indiquer les tendances, les résultats respectifs de ce système, pour les comparer à ceux du libre-échange, jetons un coup d'œil rapide sur l'origine et l'histoire de l'une et l'autre théorie.

## II

Ainsi que nous l'avons déjà vu, l'institution des douanes a un double objet : c'est-à-dire qu'elles sont établies ou dans le

but de procurer aux gouvernements les moyens de subvenir aux besoins de l'État, ou pour assurer à l'industrie d'un pays la protection nécessaire contre la concurrence de l'industrie étrangère.

Comme mesure fiscale, l'institution des douanes date d'une haute antiquité. Elle existait chez les Grecs, qui taxaient jusqu'à l'importation des esclaves; cette taxe équivalait au cinquantième de la valeur des marchandises étrangères importées en Grèce. Chez les Romains, la recette provenant des douanes (*portorium*) constituait une des principales sources du revenu public. Dans les commencements, le fisc prélevait le quarantième de la valeur des importations; mais ce taux haussait suivant les circonstances et les besoins du trésor. Les douanes furent aussi établies en France, pour le même objet, avec la monarchie; l'impôt se prélevait non-seulement à la frontière, mais encore sur les confins des différentes provinces, et cela en vertu d'une foule d'arrêts incohérents et de tarifs, les uns généraux, les autres locaux, qui en rendaient l'application odieuse, vexatoire et en même temps nuisible à l'agriculture et au commerce. Il résulte d'un mémoire adressé en 1659 au cardinal Mazarin qu'une balle de camelot de Lille pesant 232 livres payait sur divers points du territoire, pour arriver à Lyon, plus de 200 livres tournois, sans compter les droits de la douane de Valence et les six deniers par livre <sup>1</sup>.

Comme encouragement donné à l'industrie, pour la protéger contre la concurrence des produits similaires venant de l'étranger, l'institution des douanes a été créée en France par Sully et par une ordonnance de Louis XIII en 1629. Mais ce fut Colbert qui, dans la fameuse ordonnance de 1664, organisa le système protecteur qui a toujours été en vigueur en France depuis cette époque, bien qu'il ait subi des modifications par les circonstances et les caprices des gouvernants.

En Angleterre, le système protecteur fut établi vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, par Edouard III, qui accorda aux fabricants de draps, sous forme de droits d'entrée, les privilèges requis pour les mettre en lieu de soutenir la concurrence des Anséates. Le fameux acte de navigation de 1650 ajouta encore à ces privilèges, bien qu'il eût surtout pour objet de créer une marine

<sup>1</sup> *Dictionnaire du commerce et de la navigation.*

nationale. C'est de cet acte, dirigé à l'origine contre les Hollandais, alors les entrepositaires des marchandises du monde, que date la puissance commerciale et maritime de l'Angleterre.

Imitant Edouard III et Louis XIV, Pierre le Grand en Russie, Frédéric II en Prusse et plusieurs autres souverains s'efforcèrent d'introduire l'industrie manufacturière dans leurs États, au moyen de tarifs protecteurs, qui firent entrer ces pays dans une ère de progrès industriel qui a considérablement augmenté leur puissance. L'influence politique de ces peuples a grandi avec le développement de leur industrie.

Il faut dire qu'en Angleterre, l'*Acte de navigation* a été bien plus une mesure de prohibition qu'une mesure de protection ; et tous les statuts qui ont été faits pour l'amender, jusqu'au commencement de ce siècle, sont conçus dans le même esprit ; en sorte qu'il est vrai de dire qu'avant de proclamer le libre-échange, l'Angleterre a porté la première la protection à ses plus extrêmes limites, durant près de deux siècles. Non contente de taxer, de prohiber l'importation des marchandises étrangères, elle défendait l'exportation de ses propres produits, afin d'empêcher les autres nations de s'en servir pour lui faire concurrence. Un statut défendit, sous les peines les plus sévères, d'exporter la laine, et même de tondre les moutons à moins de cinq milles du littoral, crainte que les toisons ne fussent exportées en contrebande. En vertu du même statut, l'exportation des produits anglais était encouragée par des primes, destinées à contrebalancer les droits que ces mêmes produits avaient à acquitter dans les ports étrangers.

Les droits prélevés en Angleterre sur les produits venant de l'étranger étaient énormes. Le tarif, avant l'administration de Pitt, qui le baissa un peu, était de £50 à £67 10s pour 100 sur les laines, de £67 10s à £75 sur les cotonnades, de £40 à £180 sur la toile, de £75 sur la poterie, et £6.10s par tonneau sur la quincaillerie. On conçoit que, protégées par un tarif aussi exorbitant, ces industries s'établirent facilement en Angleterre, sans compter que les fabricants anglais trouvaient dans les colonies un écoulement d'autant plus avantageux, qu'ils avaient le monopole exclusif de ces marchés.

Des mesures presque aussi restrictives furent adoptées dans presque tous les pays de l'Europe, notamment en Prusse. Pour leur donner suite, Frédéric le Grand fit venir auprès de lui le



philosophe Helvétius, qui se rendit à Berlin avec une armée d'officiers de douane, et d'accise, visiteurs, contrôleurs, jaugeurs, plombiers, commis, etc., auxquels le peuple, exaspéré par les règlements vexatoires du fisc, donna le nom assez pittoresque de *rats de caves*.

On a prétendu que ces mesures de protection n'ont pas donné les résultats qu'on en attendait, et qu'au contraire elles nuisirent au développement de l'industrie dans les pays qui les adoptèrent. Cette prétention semble directement opposée aux faits, car l'histoire est là pour dire que ce sont les réformes économiques de Frédéric II qui ont fait entrer la Prusse dans la voie du progrès matériel, et qui l'ont graduellement élevée au rang qu'elle occupe aujourd'hui dans l'échelle des nations. Le blocus continental et l'établissement de l'union douanière n'ont fait que continuer l'œuvre de Frédéric II, et si aujourd'hui l'Allemagne du Nord peut, en quelque sorte, imposer ses volontés capricieuses au monde, c'est grâce à la puissance matérielle que lui a donnée son tarif protecteur.

La Russie a pareillement bénéficié des mesures de protection adoptées par Catherine II, et si ce grand pays a pu donner un certain développement à son industrie manufacturière, c'est en se protégeant contre la concurrence des fabricants étrangers. Et qui ne sait que la France, sous Louis XIV, ne dut le développement de son commerce et de son industrie, l'amélioration de son agriculture et la création de sa marine qu'aux sages réformes de Colbert, qui réalisa tout ce progrès au moyen de la protection ? Quelqu'un ignore-t-il, dit un économiste français, qu'à la mort de Mazarin, l'industrie, le commerce, la navigation de la France ne comptaient pas dans le monde, et que Colbert, par la seule vertu d'un système de douanes, donna à notre pays marine marchande et militaire, pêcheries, colonies et manufactures, richesses matérielles qui furent la source d'une puissance politique immense ? Mais bientôt on délaissa les traditions de ce grand homme. La révocation de l'édit de Nantes porta un coup funeste à l'industrie française ; elle émigra en Allemagne. Le grand électeur et Frédéric II recueillirent la riche fugitive, et pour la fixer dans leurs États ils la protégèrent par un cercle de douanes. De là datent la puissance manufacturière et la plus grande partie de l'ascendant politique de la Prusse. Cependant le temps marche, la révolution éclate, Napoléon paraît. Il trouve l'industrie, comme

presque toutes choses alors en France, en décombres... La main réparatrice du premier consul relève les douanes; plus tard, la politique de l'empereur porte avec le blocus continental le système protecteur à son plus haut degré d'énergie. Aussitôt l'industrie française, rétablie, fait des progrès merveilleux, et l'Europe entière, à l'abri de cette puissante égide, se couvre de manufactures et décuple sa richesse.

— *A continuer.*

J.-C. LANCELIER.

---

# HAMED LE COULOUGLI

---

SOUVENIR D'ALGER

---

PAR LE

COMTE ALFRED DE VERVINS

---

(1661-1663)

---

A MADAME JAMES CALHOUN

CHÈRE MADAME,

Quand un hasard, dont je me féliciterai toujours, car il m'a réconcilié avec le destin, m'a procuré l'honneur de vous voir, je fus surtout frappé de la distinction qui régnait dans toute votre personne; la pâleur et la langueur un peu nonchalante que vous deviez à votre indisposition, ajoutaient à vos grâces.

Comme je venais d'écrire la nouvelle que je publie aujourd'hui, j'eus la pensée de vous la dédier, c'est-à-dire de placer l'épisode historique que je rappelle pour la gloire de la *noblesse*, sous le patronage de celle qui m'a paru la personnifier si poétiquement. On peut dire de la *noblesse*, que sa générosité a survécu à sa fortune, et comme vous lorsque vous souffriez, elle a pour tous un sourire fatigué, mais plein de charme; comme vous encore, sous les ombrages de la villa Robertson, elle promène à travers le monde un front que la douleur a pâli, mais en l'entourant d'une auréole qui le signale aux respects.

Puisse le Seigneur, dans sa bonté pour les hommes, lui rendre la force et la vie, comme il vous a rendu la santé, par charité pour tous ceux qui vous aiment ; car elle est ici-bas la plus haute expression du droit et la personnification du devoir et de l'héroïsme, en France comme en Afrique, partout où elle existe ; sans cela elle ne serait pas la *noblesse* !

C'est ce que cette courte histoire tend à prouver. Si la pensée vous paraît haute et vraie, pardonnez à son auteur d'être resté au-dessous de la grandeur d'un sujet qu'il aurait voulu pouvoir traiter plus magistralement et plus poétiquement, pour que son offrande fût plus digne de vous.

En tous cas, voyez dans cette dédicace un hommage, et une preuve des sentiments d'affection respectueuse avec lesquels j'ai bien l'honneur de me dire,

Chère Madame,

Votre très-obéissant et très-dévoué serviteur,

Comte A. de VERVINS.

St-Louis, 25 septembre 1877.

---

## HAMED LE COULOGLI

### I

Mouette rapide, où t'emportent tes ailes ?

Hirondelle légère, qui t'éloigne avant le jour des blancs minarets de la ville ?

Brises embaumées de la nuit, pourquoi désertez-vous si tôt les jardins fleuris du dey ?

— Nous volons vers la rade, répondent mouettes, hirondelles et zéphyr, parce qu'Hamed est arrivé cette nuit !...

— Et il aime me voir, dit la mouette, parce que je lui parle de tempêtes et d'ouragans, c'est-à-dire de victoires remportées par le hardi capitaine !

— Je m'empresse, dit l'hirondelle, parce que ma vue lui rappelle ses palais, son harem, ses coursiers, ses esclaves, les amis qui l'attendent sur le môle, et la glorieuse ville d'Alger !

— Je me hâte, dit la brise, parce qu'il aime les parfums dont je suis tout imprégnée, parce qu'il aime me sentir jouer dans les franges de son turban, et parce que je suis fière, moi, de baiser un front qui a toujours dominé le vent et la tourmente !

Qu'est donc Hamed, pour que la mouette au cri sinistre accoure joyeuse, pour que l'hirondelle au blanc corsage déserte la ville pour l'Océan, et pour que la brise inconstante, la brise elle-même, se souvienne ?

— Hamed, répondent mouettes, hirondelles et brises, en s'éloignant toujours, c'est le plus beau coulougli d'Alger, c'est le plus vaillant corsaire, c'est le plus habile raïs <sup>1</sup>, le plus noble et le plus brave enfant d'Islam ; c'est le plus implacable ennemi des chrétiens, c'est l'épée d'Allah <sup>2</sup>, c'est l'orgueil de la régence ; c'est celui que tous les hommes redoutent et celui dont toutes les femmes rêvent ! Enfin, c'est Hamed le coulougli !

## II

C'était vrai ! Hamed était arrivé.

Après une croisière de six mois, pendant laquelle il avait combattu vingt fois, coulé cinq galères de Malte, incendié dix moutiers sur les côtes de Sicile, rempli sa caravelle de marchandises précieuses, Hamed était revenu au port, encore une fois couvert de gloire et chargé de butin.

Dans ce moment, c'est-à-dire, à l'heure où le jour va poindre, debout sur la rambade <sup>3</sup> de son vaisseau, Fatma, son esclave favorite, sa sultane, assise à ses pieds, il regarde la ville et attend impatiemment que le *raïs du port* en fasse abaisser la chaîne, pour que son navire puisse venir mouiller à l'abri du môle. Ses hommes se pressent sur le pont, murmurant entre eux du retard que la paresse du vieux capitaine leur impose ; car depuis plus d'une heure le port devrait être ouvert... S'il ne se hâte, qu'il prenne garde : les compagnons d'Hamed sont de fiers corsaires ; leur impatience est déjà redoutable, mais leur colère serait terrible !...

Soudain, le soleil surgit des flots et embrase l'Orient ; un rayon doré court sur la crête des vagues bleues, et déchire, comme un éclair, le voile gris qui dérobaît au vaisseau les-

<sup>1</sup> *Raïs*, capitaine. — <sup>2</sup> *Allah*, Dieu. — <sup>3</sup> *Rambade*, galerie.

minarets aériens, les murs blancs de la ville et la haute casbah <sup>1</sup>.

Un cri qui est une imprécation échappe à tous les hommes du bord :—Que fait donc ce chien, ce renégat, qui doit faire baisser la chaîne du port ? Déjà toutes les cloches tintent, le muezzin appelle les croyants à la prière du haut de la mosquée... Ah ! voici des janissaires sur la plate-forme ! voilà des hommes sur le môle ! la chaîne va s'abaisser !...

Non ! Le port restera fermé ! La casbah se couronnera trois fois de feu et de flamme, et, chaque fois, vingt boulets viendront frapper en plein bois ou rompre les agrès, abattre les mâts de la fière caravelle, qui va couler, vaincue par trahison, puisqu'il était écrit qu'elle ne pouvait être vaincue autrement, — car Hamed est coulougli <sup>2</sup>, et Moharan a proscrit les coulougli de la régence depuis trois mois. Et puis, comme honteuse de son crime, la vieille forteresse restera le front voilé de fumée !...

Mais les coulougli sont fils d'Alger ! Ils en sont les plus riches et les plus nobles enfants !... C'est pour cela que les janissaires ont exigé leur proscription du dey, qu'ils dominent et qui les redoute. Mais Hamed, en course depuis six mois, ignorait l'édit infâme, qui n'a été rendu que depuis trois mois ! — C'est parce qu'il est infâme, qu'il doit s'exécuter ainsi. D'ailleurs, c'était écrit !

### III

C'en est fait de la noble galère ! Le flot curieux, la vague avide, s'élançant par ses blessures béantes, envahissent la cale, courent dans le faux-pont, se précipitent dans les cabines tendues de velours et de brocart ; elles écument et glapissent comme des chacals, autour des canons mornes... Sur le pont, l'équipage, qui sent le vaisseau prêt à sombrer, a peur pour la première fois, et ne sait où se réfugier...

Alors Hamed, qui devine que lui seul est proscrit, élève la

<sup>1</sup> *Casbah*, grande forteresse d'Alger.

<sup>2</sup> Les *coulougli*, descendants de ces poétiques chevaliers maures qui introduisirent la poésie et le culte des arts en Espagne, étaient les hommes les plus riches et la noblesse d'Alger.

voix plus haut que le bruit des flots, plus haut que toutes les rumeurs du bord ; il donne des ordres et le sauvetage s'organise. Les aïcks <sup>1</sup> sont mis à la mer, ils se remplissent de matelots, les amarres sont coupées, et les corsaires s'éloignent. La galère est perdue, mais l'équipage est sauvé !

Cependant Hamed est resté sur son vaisseau. Ses compagnons ne le remarquent qu'au moment où ils s'éloignent : Alors toutes les rames s'arrêtent pleurant sur les eaux, et cent voix émues l'appellent... Mais lui, il leur fait signe de s'éloigner ! Ils l'ont compris : il veut mourir avec sa chère caravelle ! Il l'aimait comme une maîtresse ! Elle était sculptée, guillochée comme un vase antique, incrustée de cuivre et d'argent comme l'armure d'un prince ; elle avait coûté la fortune d'un roi, et puis... ils avaient si souvent combattu ensemble !

Ils s'éloignent donc, et le vaisseau va s'engloutir. Hamed le sent frémir sous ses pieds. Ses gémissements plaintifs ont un douloureux écho dans son cœur, et il sent le désespoir l'envahir comme la mer envahit son navire. Alors, il étend vers Alger son bras naguère si redoutable, son bras maintenant impuissant ; il en appelle à Allah, et maudit son ingrate patrie !

Mais, dans ce moment, il entend un soupir, ou plutôt un sanglot étouffé qui semble s'élever du parquet de la rambade ; il abaisse les yeux et voit Fatma. — La pauvre enfant était restée pour mourir avec lui ! Fuir, c'est bon pour les hommes, mais la femme qui aime ne fuit pas, elle !

Allah est Dieu ! Allah est la justice suprême ! Aussi, la récompensera-t-il de son sacrifice, en suggérant au coulougli la pensée de vivre pour la sauver.

Mais le temps presse !... Hamed ne l'ignore pas. — Il se baisse, prend dans ses bras sa belle favorite, et il s'élance dans les flots.

#### IV

Un vieux marabout <sup>2</sup> qui se promenait sur le bord de la mer, vit le flot qui se retirait déposer sur la plage deux cadavres étroitement embrassés. Il accourut, car c'était un homme

<sup>1</sup> *Aïcks*, embarcations légères qui faisaient le service des vaisseaux.

<sup>2</sup> *Marabout*, sorte d'ermite ou de solitaire musulman.

saint, qui savait et qui enseignait le Coran, le livre sacré qui prescrit la charité aux croyants.

Il fut frappé de la jeunesse et de la beauté du raïs et de son esclave, et il adressa une fervente prière au ciel pour qu'il fût encore possible de les sauver.

Le Prophète l'exauça. Ses soins parvinrent à les rappeler à la vie, et le soleil de midi les vit tous trois monter l'étroit sentier qui conduisait à la maison du vieux prêtre d'Allah.

## V

Cependant, la population s'était émue de la cruauté de Moharan à l'égard d'Hamed; car les mouettes, les hirondelles et la brise nous l'ont dit: Hamed était l'honneur et la gloire d'Alger. — Le peuple murmura donc, et les janissaires furent insultés dans les rues.

Moharan, timide comme tous les tyrans, réunit son divan, afin qu'une décision du conseil approuvât et sanctionnât l'ordre qu'il avait eu la lâcheté de donner, sur la demande des janissaires.

Lors de la réunion du conseil, voilà comment parla Mohammed-ben-Hassen, le plus vieux scheik de la régence, un homme sage et valeureux, dont le souvenir vit encore sous la tente des Arabes libres. — Il parla ainsi, quand Moharan eut exposé au divan l'objet de sa réunion :

“ Moharan, fils d'Abd-Allah, j'ai connu ton père, et aussi le père de ton père. C'étaient de vrais croyants et de vaillants guerriers; ils étaient surtout des hommes sages. Ils haïssaient l'étranger et chérissaient leur peuple; ils s'appuyaient pour gouverner sur les *grands* de la nation. La régence était alors prospère, Alger était une cité glorieuse. Le chrétien maudit, le juif immonde, le turc insolent, les barbares du monde entier nous redoutaient. Oui! telle était notre situation quand tu es monté sur le trône. Qu'as-tu fait de l'héritage de tes pères, Moharan ?

“ Quand ils sortaient de ce palais, leur fière noblesse, les coulougli, les escortaient, emplissant la rue du bruit de leurs armes, éclipsant la lumière du soleil de l'éclat de leurs broderies d'or rehaussées de diamants; le peuple alors était or-



gueilleux de sa noblesse, fier de son souverain, qu'il aimait et qu'il admirait ! — Qu'as-tu fait de ta noblesse ? Qu'as-tu fait de l'orgueil et de l'amour de ton peuple, Moharan ?

« Nos pères ont vu la mer couverte de vaisseaux ; ces vaisseaux étaient chargés de guerriers <sup>1</sup> venant d'Occident pour nous asservir. — Abd-Allah, ton père, et avant lui, Yûsûph-ben-Hasson, ton aïeul, ont réuni leurs braves Kabyles, leurs Maures héroïques dans les combats, leurs Berbères indomptés, et leurs coulougis, ces fils aînés de la régence. Après une bataille sanglante, les chrétiens furent repoussés, contraints de remonter sur leurs vaisseaux et de fuir ; et ils furent encore poursuivis sur les flots par la colère du Prophète, qui souleva la mer et suscita une tempête, dans laquelle beaucoup périrent.

« Pareille chose est arrivée naguère : qu'as-tu fait dans cette circonstance, Moharan ?

« Tu as manqué de foi dans les hommes de la plaine comme dans ceux de la montagne ; tu as méconnu le courage et le patriotisme des hommes de la ville, et tu as appelé le Turc à ton secours ! — Et depuis qu'il est venu, c'en est fait de nos richesses, c'en est fait de notre honneur et de notre antique gloire, c'en est fait même de notre indépendance !... Il règne, gouverne et commande à Alger ! Nous, les Kabyles, les Maures, les Berbères, nous, les fils d'Alger, nous sommes le troupeau ! le peuple ! Nous, les enfants de la *métidja* <sup>2</sup> et de l'Atlas, nous ne sommes plus rien dans notre patrie ; les janissaires sont tout ! Les Turcs sont les maîtres, les *grands* de la régence ; car tu as remplacé tes *caïds*, tes *agas*, l'aristocratie et les officiers qui te respectaient, par des soldats étrangers qui te méprisent ! Tu as proscrit ta noblesse pour l'entourer de mercenaires, qui... »

Vingt imprécations furieuses interrompirent ici le hardi vieillard. Moharan était pâle et sa main tourmentait la poignée de son glaive ; tous les membres du divan s'étaient levés et avaient tiré leur cimeterre du fourreau ; mais, Mohammed-ben-Hassen aussi était debout, et il les dominait tous de sa haute taille et de la majesté calme de son regard.

On ne peut pourtant prévoir ce qui fût arrivé, si dans ce

<sup>1</sup> Expédition de Charles-Quint contre Alger.

<sup>2</sup> La *métidja* est la plaine miraculeusement fertile qui entoure Alger.

moment la porte ne se fût ouverte pour donner passage à un janissaire qui, entrant impudemment dans la salle, marcha jusqu'au pied du trône ou, du moins, des gradins qui portaient les coussins sur lesquels Moharan était à demi couché, et dit au dey : “ Moharan, hier, tu as cru faire justice d'Hamed, mais tu t'es trompé : Hamed a fui !... ”

Le vieux scheik se retourna à demi et articula lentement, mais sans regarder le janissaire, comme on parle à un esclave : “ Tu mens ! Aben-el-Zarrax ; Hamed n'a pas fui.

— Comment ! s'écria Aben-el-Zarrax furieux, je l'ai vu moi-même regagnant le *marabout*<sup>1</sup> du vieux Kaleb, chez qui il se cache !

— Hamed s'est peut-être retiré au marabout du vénérable Kaleb, qui est un homme juste, chéri du Prophète, mais Hamed ne fuit pas, Hamed ne se cache pas, parce que le lion ne peut pas fuir devant des chiens, se cacher devant des hyènes !...

— Assez ! exclama Moharan avec colère, assez, Mohammed ben-Hassen ! Ta barbe a blanchi, mais tu parles comme un enfant ou un insensé ! Les janissaires sont mes amis, ils ont sauvé la régence, ils soutiennent et défendent mon trône contre un peuple séditieux, et tu les insultes !... Je suis ton maître et ton seigneur, et tu oses, en plein divan, me dire que je ne suis que le fils dégénéré de pères qui furent grands ! — Tu as mérité la mort, et tu mourras !... ”

Et se tournant vers le janissaire : — “ Prends dix spahis, mon fidèle Aben-el-Zarrax, et va t'emparer d'Hamed, à qui tu feras trancher la tête ; après quoi, elle sera exposée sur la porte Babel-Oued pendant vingt jours, pour que le peuple apprenne et n'oublie pas que la justice de Moharan est inévitable ! ”

Quand le janissaire fut sorti, Mohammed se tourna vers le dey, et il parla encore en ces termes : “ Tu viens d'ordonner ma mort, c'est bien ! Allah est Dieu, et Dieu seul est grand ! Nous sommes dans sa main, toi, souverain ; moi, sujet ! Je suis soumis au destin parce que c'est Dieu qui le règle, et que sa volonté est toujours sage, grande et bonne. Donc, je vais mourir de la main du *chaoux*<sup>2</sup>, moi qui avais rêvé de mourir dans un combat ! Je le répète : c'est bien, parce que ce qui

<sup>1</sup> *Marabout* désigne la maison qu'habitent les prêtres de ce nom.

<sup>2</sup> *Chaoux*, bourreau.

est écrit est écrit! Mais laisse-moi te parler encore, Moharan, pour te dire que tu es un mauvais prince, parce que tu es faible. Je vois la Tyrannie dressant derrière toi son visage aux traits hâves! je vois la Peur, aux regards effarés, qui se cache dans les plis de ton caftan!..." Et, comme Moharan eut un geste: "Ne le nie pas, dey d'Alger, reprit-il en étendant le bras, tu es un tyran et tu trembles! Et tu le sais comme moi!...Tu as proscrit ta noblesse, qui t'aimait; tu as asservi un peuple qui n'a plus le courage d'être séditieux, comme tu l'en accuses, parce que tu l'as rendu lâche en appelant les étrangers pour le défendre, des étrangers qui, maintenant, commandent en maîtres ici, qui siègent dans ce divan, tandis qu'ils sont à peine dignes d'en garder la porte! Et tu le sais... et tu te le dis dans le silence et dans l'ombre de tes nuits! Et tes femmes sont aujourd'hui sans attraits pour toi; tes jardins sont sans parfums et sans ombre; tes fontaines, sans murmure et sans fraîcheur! Et tu exiles les coulouglis, et tu livres à ton chaoux le vieil ami de ton père! Et par ces crimes, tu perds la régence, Moharan!..."

"Allah! Allah! que vois-je!... Icosia<sup>1</sup> est la fille de la mer, et Alger est la fille d'Icosia: la grande casbah lui fait comme une couronne, et, assise au milieu des fleurs de la métidja, elle baigne son pied dans les flots bleus de la Méditerranée. Pendant qu'elle se mire dans l'onde, le monde entier la regarde et l'admire, car elle rayonne comme une étoile et tous les hommes la désirent! Mais elle appartient aux croyants, aux fils de Mahomet, qui leur en a confié la garde et la défense...!"—Il eut un cri, et l'œil égaré, comme parlant à Dieu, il poursuivit:

"Allah, pourquoi empoisonnes-tu ma dernière heure?... Quel crime ai-je commis contre mes frères ou contre toi-même, pour que tu me dévoiles l'avenir?" Et à demi-voix: "Qu'ai-je vu? La brune fille d'Icosia captive! sa couronne brisée, son épaule meurtrie par le bâton d'un maître cruel!... Les chrétiens maudits violant nos tombeaux, la croix remplaçant partout le croissant, nos mosquées profanées!... Ah! qu'ai-je vu...!"

—*A continuer.*

---

<sup>1</sup> Le véritable nom de l'ancienne Alger était *Icosium*; nous mettons ici *Icosia* par euphonie.

## COLBERT ET LE CANADA <sup>1</sup>

---

Maintenant, nous allons compléter ce que nous avons dit sur l'administration de Colbert, en résumant ce qu'il a fait pour les lettres et les sciences.

Admirateur de Richelieu, Colbert estimait l'Académie française comme l'une des plus belles œuvres du grand ministre ; aussi la combla-t-il de faveurs ; mais il ne s'en tint pas là. Il voulut faire pour les arts et les sciences ce qui avait produit tant de bien pour les lettres, et il créa l'Académie des sciences, celle des inscriptions et médailles, celle de musique et d'architecture. Enfin il établit à Rome une institution des arts, à laquelle il donna le titre d'Académie de France. Il lui acheta un palais, et lui constitua un revenu. Toutes ces œuvres se soutenaient mutuellement et secondaient très-utilement les travaux des savants, des linguistes et des différents artistes. Après les avoir instituées, il voulut établir des trésors auxquels elles pourraient toujours recourir. En conséquence, il fonda des bibliothèques, des cabinets de médailles et d'estampes, des galeries de tableaux et de sculptures, sur le modèle de ce qu'il avait vu de plus riche et de plus précieux en Italie, dans un voyage où il avait visité les cours des princes et surtout les collections des souverains Pontifes.

Il avait un goût merveilleux pour toutes ces choses, et il prévoyait quelle supériorité elles donneraient à la France sur toutes les autres contrées dans les sciences, dans l'industrie, supériorité qu'il faut reconnaître encore après deux siècles.

Il faisait rechercher partout, en France et dans toute l'Europe, et acquérir un nombre considérable de livres rares, de manuscrits précieux, de tableaux et de sculptures célèbres. Les résultats de ces recherches sont remarquables : à l'entrée de Colbert au ministère, la bibliothèque royale renfermait 1,600

---

<sup>1</sup> Voir livraison de décembre 1877.

volumes ; au bout de 20 ans elle en avait 70,000. Le roi, en 1660, ne possédait que 200 tableaux ; à la mort de Colbert, on voyait 2,500 tableaux dans la galerie du Louvre, parmi lesquels 16 tableaux de Raphaël, 10 de Léonard de Vinci, 23 du Titien, etc.

Ces encouragements donnés aux sciences et aux arts eurent un avantage immédiat pour l'industrie. La France conquit le premier rang dans la texture et la teinture des étoffes de laine, de soie, les velours, et aussi dans le dessin et le relief des draps d'or et d'argent. C'est de Colbert que date la supériorité de Sedan et d'Elbeuf pour les draps ; de Lyon et de Tours pour les étoffes de soie ; de St-Maur pour les draps d'or. C'est lui qui a fondé la manufacture des Gobelins, la manufacture de la Savonnerie et la manufacture de Sèvres. Il avait réuni aux Gobelins et à Sèvres une quantité de peintres, d'orfèvres et de sculpteurs. Pendant qu'il faisait exécuter les plus riches tapis, les plus belles porcelaines qu'on pût trouver dans toute l'Europe, les sculpteurs et les orfèvres fabriquaient ces meubles, ces cabinets merveilleux destinés aux résidences royales et que tous les souverains demandaient aux prix les plus élevés.

Il faisait pensionner le talent et la science autant que le trésor royal le permettait. Ses munificences ne se bornaient pas à la France ; elles allaient atteindre le mérite dans les différentes nations, même chez celles avec qui le roi était en guerre.

Nous n'avons fait que résumer cette suite d'œuvres merveilleuses, puisque ce n'est qu'une partie de notre sujet, mais nous en avons assez dit pour faire connaître l'homme d'État, le grand citoyen et le chrétien. Sous ce rapport, sa fin, arrivée en 1682, fut digne de tout ce qu'il y avait eu de plus exemplaire dans sa vie.

On sait que, par un zèle aveugle et un amour exagéré des prérogatives royales, il s'était laissé entraîner à des difficultés très-regrettables avec le saint-siège ; mais dans ses derniers jours il revint sur ces entraînements. Il avait choisi pour directeur de sa conscience un grand serviteur de Dieu, tout dévoué aux intérêts de l'Église, le P. Bourdaloue. Il est probable que celui-ci lui fit comprendre combien il devait déplorer ses tentatives téméraires contre l'autorité de l'Église. C'est ce que l'on peut induire des paroles qu'il répétait souvent en mourant : " Ah ! si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait

pour mon souverain, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir.”

Dans ce moment suprême, l'affection qu'il portait au roi avait tellement fait place à d'autres préoccupations, qu'ayant reçu une lettre de Louis XIV, il ne voulut pas prendre le temps de la lire : “Maintenant, dit-il, je ne peux plus entendre parler du roi ; c'est au roi des rois que j'ai à répondre.”

Il en était de même de ses sentiments pour sa famille, qu'il avait tant aimée et pour laquelle il avait tant travaillé. Comme sa femme voulait l'entretenir d'intérêts temporels, il lui dit avec une certaine impatience : “Mais, madame, ne me laisserez-vous pas le temps de mourir ?”

Nous avons dit quelle sollicitude Colbert avait toujours eue pour les intérêts du peuple et pour le soulagement des malheureux : il trouva chez lui la seule récompense qu'il pouvait en attendre. Le peuple, qui avait fait une révolution pour le conseiller Broussel, un homme insignifiant et sans portée ; qui s'était donné pour chef le duc de Beaufort, un gentilhomme élégant et inutile ; qui avait blâmé la condamnation de Fouquet, ce déprédateur prodigue et concussionnaire ; le peuple poursuivit de ses préventions et de son ressentiment la mémoire de celui qui avait toujours été son bienfaiteur et le plus zélé de ses défenseurs. On n'osa célébrer les obsèques de Colbert qu'au milieu de la nuit, et l'on environna de gardes son cortège funèbre. Pendant plusieurs jours, des libelles furent répandus contre lui <sup>1</sup>. Ingratitude trop fréquente, hélas ! de la multitude, qui poursuit souvent ses bienfaiteurs de sa haine aveugle, mais implacable, jusque au-delà de la tombe.

Colbert était d'une taille ordinaire. Il avait une tête carrée et forte, le teint clair et mat, des traits grands et réguliers, relevés par une expression de résolution et d'énergie. L'œil était perçant sous des sourcils épais. Ordinairement il avait l'air grave et sérieux. Quand il le voulait, il savait prendre une expression remarquable de bonté et d'intérêt ; mais quand

<sup>1</sup> Voici un des quatrains qui se chantaient dans les rues :

Ci git le père des impôts,  
Dont chacun a l'âme ravie ;  
Que Dieu lui donne le repos  
Qu'il nous ôta pendant la vie.

il était contrarié et que quelque chose l'importunait, son regard devenait dur et sévère ; il fronçait le sourcil d'un air tellement redoutable, qu'il mettait en fuite les solliciteurs les plus audacieux.

Le roi le plaisantait parfois sur sa gravité dans les choses les plus ordinaires ; mais, en même temps, il lui témoignait une confiance entière et la plus grande déférence. Il lui reprochait, mais d'une manière affectueuse, sa tournure et ses façons bourgeoises : il disait aussi en souriant : " Voilà M. Colbert. Il va bientôt nous dire : *Ce grand cardinal Richelieu !* "

Son costume répondait à son apparence austère. Il était toujours vêtu de noir, d'un pourpoint long et d'un manteau ample ; il avait un collet blanc sans dentelles, un chapeau uni sans ornement.

Mais sous cet aspect simple, il y avait l'un des plus grands génies de ce grand siècle, et sous cette physionomie rude, une âme délicate et noble, qui savait comprendre les hommes et tout ce qu'il y a de plus élevé.

Nous avons fait connaître Colbert par ce qu'il a accompli en France ; il nous reste à montrer ce qu'il a réalisé au Canada. Ce n'est pas assurément la moindre de ses œuvres, que la part considérable qu'il a prise à l'établissement d'une si vaste contrée, et aux origines de cette nation, qui a grandi si vite et dont rien n'a encore pu ralentir la marche rapide dans les voies du progrès.

\*\*\*

— *A continuer.*

---

## REVUE EUROPÉENNE

---

Un nouveau coup de foudre vient de se faire entendre dans l'atmosphère politique de l'Europe. La mort de M. Thiers, au milieu des péripéties de la guerre d'Orient et au moment de l'appel fait à la France par le maréchal MacMahon, n'a guère causé plus d'étonnement et d'émotion que la mort de Victor-Emmanuel, arrivant au moment du triomphe de la Russie en Europe et en Asie, et au milieu des graves préoccupations que cause l'état de la santé de Pie IX.

Cavour, Napoléon III, Thiers, Guizot, Palmerston, Victor-Emmanuel, tous les hommes d'État qui ont joué un rôle pendant le grand pontificat de Pie IX, disparaissent de la scène avant lui, et la mort de Victor-Emmanuel, qui avait trente ans de moins que le pontife, arrivant au moment où l'on s'attendait plutôt à celle de Pie IX, n'est pas un des événements les moins remarquables de notre siècle.

Si l'on en croyait un singulier article de la *Capitale*, journal révolutionnaire de Rome, article qui a fait le tour de la presse européenne, Victor-Emmanuel aurait eu au Vatican, il y a quelques semaines, une entrevue secrète et nocturne avec le pape. N'y a-t-il pas au moins une singulière coïncidence entre cette rumeur et la mort inattendue du roi d'Italie, mort qui a été précédée de l'administration de tous les sacrements de l'Église? Oubliant, comme on eût dit autrefois, le roi félon et rebelle, le pape n'aurait voulu voir que le chrétien mourant et repentant, et aurait agi à son égard avec la plus sublime et la plus tendre miséricorde. Telles sont les nouvelles que nous ont apportées les dépêches télégraphiques, et qui n'ont pas encore pu être contrôlées par les récits plus détaillés des journaux.

Victor-Emmanuel était né à Turin le 14 mars 1820. N'étant encore que duc de Savoie, il épousa en 1842 l'archiduchesse Adélaïde d'Autriche, et se distingua par sa bravoure à la désastreuse journée de Navarre. Charles-Emmanuel, qui



avait fait lui-même des prodiges de valeur, abdiqua, le soir même de la défaite, en faveur de son fils. Le nouveau souverain signa, le 6 août 1849, la paix avec l'Autriche; mais, par la haute protection qu'il donna aux idées libérales, il s'attira le déplaisir de la cour pontificale, et longtemps avant l'envahissement des États romains, il avait été frappé des foudres du Vatican. En 1855, une expédition de 17,000 hommes, commandée par le général La Marmora, se joignit aux armées de la France et de l'Angleterre contre la Russie, et l'on peut dire qu'elle rapporta avec elle l'indépendance de l'Italie, car ce fut à ce service, assez insignifiant comparé aux conséquences, que Victor-Emmanuel et Cavour durent la campagne d'Italie, où la France fit si magnifiquement les affaires de la maison de Savoie, pour être payée d'une si grande ingratitude. On assure cependant que Victor-Emmanuel avait une grande sympathie pour la France et un grand respect personnel pour le saint-père, et que les tendances prussiennes et anti-catholiques de son gouvernement ne venaient pas de lui. Sous ce rapport, il est très-possible qu'au Vatican et à Paris, le règne du nouveau souverain fasse regretter celui de l'ancien, quelque déplorable qu'il ait été pour les intérêts français et pour les intérêts catholiques.

Il paraît que l'on sonne le rappel là-haut. Les derniers mois de l'année 1877 ont vu disparaître un certain nombre d'hommes qui, comme M. Thiers et Victor-Emmanuel, avaient joué un grand rôle en Europe. C'est d'abord le général La Marmora, qui, en sa qualité d'homme de guerre et d'homme de cabinet, avait rendu tant de services au roi d'Italie; c'est ensuite le général d'Aurelle de Paladines, le vainqueur de Coulmiers, qui a donné à la pauvre France la seule victoire un peu importante qu'elle ait remportée sur les Prussiens; puis le général Cousin-Montauban, comte de Palikao, célèbre par la victoire de ce nom et la prise de Pékin, un des événements les plus extraordinaires de notre siècle. Le général eut de plus le funèbre honneur d'être le dernier premier ministre du second empire. Appelé à la tête des affaires au mois d'août 1870, il fut chassé par la révolution du 4 septembre. A ces militaires hommes d'État il faut ajouter M. Glais-Bizoin, avocat et député, qui a joué un rôle important sous le gouvernement de Louis-Philippe, et le fameux Raspail, aussi savant chimiste que démagogue échevelé. Ayant passé plusieurs années en prison sous l'empire, il a eu la

satisfaction, comme doyen d'âge, de présider à plusieurs reprises l'assemblée législative sous la république. Tous ces hommes étaient de beaucoup plus âgés que Victor-Emmanuel, à qui ils forment comme une sorte de cortège, ou plutôt d'avant-garde funèbre. Ils étaient âgés de 75 à 80 ans et même au-delà, et quelques-uns, comme on a pu le voir, ont figuré jusqu'au bout sur le théâtre de la politique ou de la guerre. C'est ce qui n'est point rare en Europe, et la dernière livraison du *Correspondant* nous fait un portrait très-amusant d'une de ces personnalités *invieillissables*, M. Émile de Girardin, qui lutte encore avec une vigueur étonnante dans la presse parisienne.

“ M. Émile de Girardin, dit M. Victor Fournel, est redevenu l'homme du jour. Ce vieil Entelle du journalisme, qui avait cru déposer le ceste pour jamais, et qui l'a repris d'une main vigoureuse encore ; cet homme dont l'intelligence alerte a touché à tout, même à la littérature, au roman, au théâtre ; qui se vantait de semer une idée par jour, mais qui n'en a pas fait fructifier une seule ; qui a créé dix journaux, depuis le *Voleur*, la *Mode*, le *Journal des connaissances utiles*, le *Musée des familles*, jusqu'à la *Presse* et à la *Liberté*, et qui est parvenu à galvaniser le cadavre de la France ; qui a écrit des millions d'alinéas, des milliers d'articles, et des centaines de brochures sur toutes les questions de son temps ; qui était déjà presque célèbre à la fin de la restauration, et qui menait grand tapage dès 1836 ; ce transplanté chez nous du journalisme américain, qui pratique sa profession comme une industrie, traite une question de la même façon qu'il traiterait une affaire, nage dans le bruit comme dans son élément naturel ; qui voudrait réduire la politique à une opération commerciale et la morale à un système d'assurance mutuelle ; cet ambitieux toujours déçu, qui n'a jamais pu s'asseoir une minute au pouvoir, a été repris d'un nouvel et terrible accès. Il a voulu devenir, à soixante et quinze ans, député de Paris, comme M. Thiers voulait redevenir président à quatre-vingts, et il a triomphé sans combat, bien qu'il eût un adversaire qui pouvait paraître suffisamment digne de lui.”

M. de Girardin, qui est très-malmené dans ce passage dont je ne reproduis qu'une partie, a joué en effet une foule de rôles et en a changé avec toute la prestesse de ces mimes et de ces ventriloques célèbres qui font à la fois tous les personnages d'une

même pièce. Aux dernières nouvelles, il était un des coryphées du parti républicain et faisait la guerre au maréchal Mac-Mahon. Ce n'est pas une raison pour qu'il ne soit pas bientôt aussi ennemi de M. Gambetta que lorsqu'il l'appelait le chef du gouvernement de la défaite nationale, et le maudissait solennellement au nom de la France!

Hélas! dans ce singulier et malheureux pays, les hommes publics et les écrivains ne trouvent qu'une trop facile justification de toutes leurs palinodies politiques dans les évolutions de l'opinion publique elle-même, qui brûle si souvent ce qu'elle avait adoré et adore ce qu'elle avait brûlé. Il faut lire l'histoire de France depuis la révolution, pour voir l'exemple d'une mobilité qui surpasse celle du peuple le plus léger de l'antiquité.

Le maréchal MacMahon l'a déjà éprouvé, et, malgré les concessions qu'il a faites à cette opinion, il pourrait bien l'éprouver encore. Le message qu'il a adressé aux chambres contient toute l'étendue de ces concessions; elles allaient au-delà même de ce que l'on peut attendre d'un chef d'État constitutionnel. Cet excès a frappé les journaux anglais qui, eux, entendent quelque chose au gouvernement constitutionnel. Le *Tablet* de Londres dit avec raison :

“ Les membres du nouveau gouvernement ont fait, croyons-nous, une bétise dans le message présidentiel qu'ils ont rédigé et présenté aux chambres. Ils ont préféré un message à une déclaration ministérielle, afin sans doute d'obtenir du maréchal une renonciation à la théorie du gouvernement personnel. Mais si le président doit être simplement un chef d'État constitutionnel, “ qui règne et ne gouverne pas, ” les ministres n'auraient pas dû le contraindre à s'engager à ne point dissoudre les chambres avant l'expiration du terme ordinaire. Le nouveau gouvernement pouvait bien s'engager à ne pas recommander une semblable dissolution; mais il peut être, un jour ou l'autre, remplacé par un autre gouvernement qui pourrait bien être disposé à recommander au président la dissolution. Faire dire au chef de l'État que, quelque chose qui arrive, il n'aura pas recours à une mesure autorisée par la constitution, et que d'autres ministres auraient certainement le droit de lui demander, c'est faire rentrer par la porte de derrière cette théorie du gouvernement personnel que l'on vient d'éconduire, en si grande cérémonie, par l'escalier d'honneur.”

Le président aurait, dit-on, signé sans lire les destitutions et nominations de préfets. Le *Constitutionnel* lui reproche cet excès de *constitutionnalité*, qui, s'il était vrai, serait plutôt une boutade peu digne d'un chef d'État, une manière comme une autre de bouder contre les nécessités auxquelles on se soumet. *L'Univers*, de son côté, trouve le *Constitutionnel* très-illogique, et ne voit pas pourquoi le président se donnerait la peine de lire des documents qu'il s'est interdit le droit de discuter. Et voilà à quelles exagérations l'esprit *logique* de nos cousins d'outre-mer les conduit toujours !

Il faut voir dans les articles de M. Saint-René-Taillandier, dans la *Revue des Deux-Mondes*, que je citais dans ma dernière revue, le rôle que jouent réellement la reine Victoria et le prince Albert dans le gouvernement de l'Angleterre, pour comprendre tout ce qu'a d'absurde cette idée de *momifier* ainsi le premier magistrat d'une république. Les souverains anglais n'ont jamais été des *bœufs Apis*, malgré le mot du premier empereur ; et, quant aux présidents des États-Unis, on sait qu'ils gouvernent et ne règnent point, ce qui n'empêche pas la grande majorité des journaux américains de voir les choses tout autrement lorsqu'il s'agit de la France<sup>1</sup>. Mais où trouve-t-on quelque esprit de justice à l'époque où nous sommes ? On est pour ou contre la révolution, le *culturkampf*, le positivisme, et l'on sympathise avec ceux à qui l'on suppose les mêmes tendances en pays étranger, sans s'occuper, le moins du monde, de quels moyens ils se servent pour parvenir à leur but, sans se demander si ces moyens ne sont pas précisément ceux que l'on ne veut pas permettre d'employer chez soi.

Tandis que la France se débat ainsi péniblement dans les luttes stériles des factions, l'Angleterre se recueille pour traverser du mieux qu'elle pourra la grande crise européenne que les triomphes de la Russie rendent si menaçante pour ses intérêts.

Son parlement, qui s'est ouvert hier, aura à décider les questions de politique extérieure les plus importantes qui se soient

---

<sup>1</sup> Même dans notre pays, on s'imagine que nos gouverneurs n'ont absolument aucune influence sur la direction des affaires, ne sont de fait que de véritables machines à signer sans lire. Quiconque a été membre d'une administration sait combien cette opinion est erronée.

présentées depuis les grandes guerres de la révolution et de l'empire.

Le discours du trône, que la reine n'a point prononcé en personne, paraît avoir calmé un peu les inquiétudes de l'opinion ; on respire dans la cité, parce que l'on a trouvé le programme ministériel beaucoup moins belliqueux qu'on ne s'y attendait ; on se rassure, parce que les ministres conviennent que l'Angleterre ne devra intervenir qu'au moment précis où ses intérêts en Orient seront sérieusement en jeu ; enfin, l'on fait grand cas de certaines déclarations de la Russie, qui n'ont peut-être pour objet que d'amuser et d'endormir l'Angleterre, de pousser jusqu'à Andrinople, et de se mettre en mesure de dicter bientôt, sous les murs de Constantinople, les conditions d'une paix asservissante pour la Turquie et dangereuse pour l'empire britannique.

De nouvelles victoires obtenues par la Russie et ses alliés ont, en effet, déblayé la route ; l'armée turque qui défendait la passe de Shipka a été écrasée ; les Serbes, qui ont commencé toute cette lutte, qui s'en étaient retirés au moment où la Russie venait à leur secours, qui ont hésité tant que la fortune a favorisé le croissant, les Serbes reviennent juste à temps pour la curée, tandis que les Monténégrins continuent avec des succès divers leurs héroïques combats. La Grèce, qui a été difficilement contenue par l'Angleterre, paraît devoir s'ébranler à son tour, et, si la diplomatie peut empêcher ou retarder encore cette fois le partage de la Turquie, elle aura bien mérité de tous les pays qui ont intérêt à ne pas voir les deux grands empires du nord grandir hors de toute proportion.

Mais une seule préoccupation semble dominer les deux nations qui ont joué autrefois et jouaient encore naguère un si grand rôle dans le monde, l'Angleterre et la France. C'est celle de la paix à tout prix, non pas en vue des intérêts de l'humanité et par horreur des maux que la guerre traîne avec elle, mais par l'appât du bien-être matériel, par l'amour des richesses et du luxe, par l'amollissement des mœurs, cause ordinaire de l'irréparable décadence des peuples.

Pour ce qui est de la France, sans doute que ses malheurs ont été grands, qu'elle a assez lutté pour des idées, trop guérrroyé même pour l'agrandissement de ses voisins ; elle a certainement droit au repos, à la récupération de ses forces ; mais

elle n'a pas le droit de renier toutes ses glorieuses traditions en montrant une crainte abjecte de l'étranger, et en faisant du bon plaisir de M. de Bismarck un des ressorts de sa politique intérieure.

Pour ce qui est de l'Angleterre, elle est moins excusable encore d'avoir laissé immoler tous ses alliés, le Danemark d'abord, l'Autriche ensuite, puis la France, enfin la Turquie ; d'avoir baissé pavillon devant toutes les prétentions insolentes des Américains, des Allemands et des Russes, et d'en être arrivée, quoi qu'en puisse dire le marquis de Salisbury, à n'avoir plus un seul allié sur le continent.

Lorsqu'on se reporte par la pensée au lendemain de la guerre de Crimée, à cette époque où la France et l'Angleterre étaient, pour bien dire, maîtresses du monde, où toutes les autres puissances n'osaient rien faire sans tenir compte de leur volonté et de leurs intérêts, on peut bien s'écrier avec Abner : *Que les temps sont changés !*

Et dire que toutes les circonstances qui ont amené la prépondérance des grandes puissances du nord étaient renfermées en germe dans ce que l'on peut appeler un épisode presque insignifiant de cette guerre de Crimée : la présence d'un contingent piémontais dans l'armée alliée. Comme la Russie est bien vengée !

C'est sur la présence du général La Marmora et de son appoint, que Cavour a pu baser ses prétentions dans le congrès de Paris. Du congrès de Paris sont sortis plus tard la guerre d'Italie, Magenta, Solferino, l'envahissement du royaume de Naples, celui des États pontificaux, la prise de Rome, l'unité de l'Italie.

De l'unité de l'Italie sont sortis la guerre de la Prusse contre l'Autriche, Sadowa, l'agrandissement de la Prusse, la nouvelle confédération germanique ; c'est Cavour qui a fait Bismarck !

De tous ces événements est résulté l'état actuel de l'Europe, et c'est une singulière coïncidence que l'enterrement solennel de Victor-Emmanuel au Panthéon, lui, l'auteur principal de toutes ces transformations, au moment même où la Russie et l'Allemagne vont recueillir les fruits de l'astucieuse politique de Cavour.

Le télégraphe nous apprend à l'instant qu'une procession d'un mille de long a formé le convoi funèbre, qu'il y avait

un déploiement de force militaire des plus imposants, que l'on ne comptait pas moins de 2,700 députations des diverses parties du royaume d'Italie, que le prince héritier présomptif de la couronne impériale d'Allemagne était présent, que l'Autriche et le Portugal étaient aussi représentés, enfin que l'absoute a été donnée par Mgr Gori, chapelain du chapitre de l'église.

P. C

Montréal, 18 janvier 1878.

---

## UN "AFFREUX ANGLICISME" QUI N'EN EST PAS UN

M. le rédacteur du *Canadien* a bien voulu (n° du 18 janvier) accueillir la première partie de notre article intitulé : *Impression des ouvrages et des journaux canadiens*, avec le même esprit qui nous l'a fait écrire : le désir sincère du bien.

Comme pour nous donner une nouvelle preuve de sa bienveillance, il nous signale (le 21 janvier) une faute grave qui se serait glissée dans notre écrit, et qu'il confesse publiquement avoir commise à notre exemple, savoir : le mot *place* employé dans le sens d'*endroit*, de *paroisse*, de *ville* ; puis il ajoute : " Or, un ami de notre feuille nous a fait remarquer, avec raison, que ce mot *place*, employé dans le sens d'*endroit*, de *paroisse*, de *ville*, est un affreux anglicisme."

Tout en remerciant M. le rédacteur du *Canadien* de l'intérêt qu'il porte à notre *Revue*, nous avons plusieurs raisons de douter que son ami soit dans le vrai.

1° Rien, dans notre phrase, n'indique absolument que nous ayons voulu attacher au mot *place* la signification d'*endroit*, de *paroisse*, ou de *ville*, et, par conséquent, personne n'était obligé de nous prêter cette intention.

Voici, en effet, notre phrase, telle qu'elle se lit à la page 677 de notre premier volume : " Quand le mot *saint* s'applique, non pas à un bienheureux, mais à une place, à une institution, à un homme vivant, etc., que ce mot soit écrit tout entier ou en abrégé, on l'unit toujours par un trait d'union au mot auquel il est joint, sans aucun autre signe. On écrira donc : St-Hyacinthe, et non pas St. Hyacinthe, ni St.-Hyacinthe, ni St Hyacinthe, etc."

Dans notre phrase, le mot *place* a le sens de *place*, et voilà tout, comme la place St-Marc, la place Jacques-Cartier, etc., etc.

En donnant comme exemple le nom d'une ville et celui d'une paroisse, nous prenions les noms qui s'offraient naturellement à notre mémoire, et qui se trouvaient représentés par *et cætera*, tout aussi bien que par les mots *place, institution, homme vivant*. C'est une règle, ce nous semble, quand il s'agit de juger quelqu'un, de préférer l'opinion qui lui est favorable et de lui donner le bénéfice du doute.

2° Mais nous n'avons pas besoin ici du bénéfice du doute. Que l'on veuille bien consulter Bescherelle et Dupiney de Vorepierre, et on verra que, selon eux, *place* est vraiment synonyme de *lieu* et d'*endroit*.



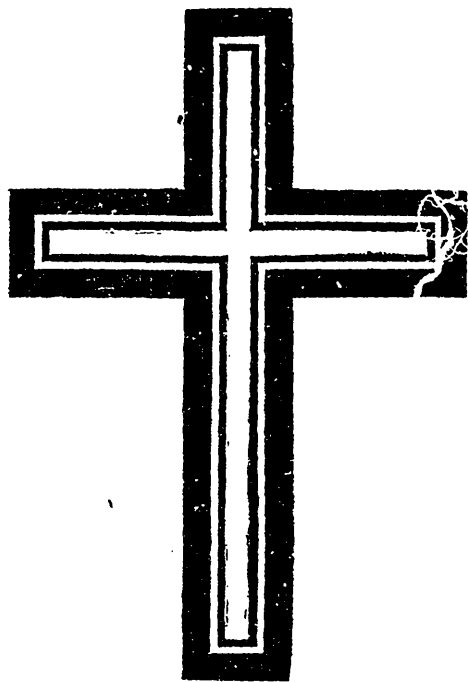
3° Enfin, ce qui, à nos yeux, décide la question, c'est que *É. Littré* (*Dictionnaire de la langue française*, tome III, p. 1140, n° 14) enseigne que : " *Place* se dit d'une ville, d'une localité : *M. de Rével* est parti ce matin pour aller voir *Brest*, qui est présentement la plus belle *place* qu'on puisse voir. *Sév.*" Et, pour ne laisser aucun doute sur l'opinion de *Littré*, ajoutons que, sous le n° suivant (15), il donne au mot *place* le sens de *place forte* ou *place fortifiée*, ou simplement *place*, ville défendue, protégée par des remparts capables de soutenir un siège. Donc, selon *Littré*, *place* se dit d'une ville, d'une localité en général, tout aussi bien que d'une place forte, d'une ville défendue, protégée par des remparts.

Sans doute, le mot *place* a beaucoup d'autres significations, mais, lors même que nous lui aurions donné le sens de *ville*, d'*endroit*, de *localité*, nous n'aurions fait qu'user de notre droit et suivre le meilleur dictionnaire de la langue française.

*M.* le rédacteur du *Canadien* peut être sûr que nous prenons en bonne part, nous aussi, ses remarques. Sans pouvoir méconnaître, dans le purisme de son ami, un excès de scrupule, nous le remercions, lui aussi, de son obligeance.

Si c'est pour lui une consolation, nous pouvons lui dire qu'il trouvera assez souvent l'occasion de nous reprocher des fautes réelles, pour laisser passer sans regret celle de nous tenir compte d'un "affreux anglicisme" qui n'en est pas un.

L'abbé T.-A. CHANDONNET.



IN

MEMORIAM

PII PP. IX.



## PIE PP. IX

JEAN-MARIE MASTAI-FERRETTI

NÉ A SINIGAGLIA EN 1792

ORDONNÉ PRÊTRE A ROME EN 1819

AUMÔNIER DE L'ORPHELINAT TATA GIOVANNI  
MISSIONNAIRE EN AMÉRIQUE DE 1823 A 1825

PRÉSIDENT DE L'HÔPITAL DE SAINT-MICHEL

ARCHEVÊQUE DE SPOLÈTE EN 1827

ARCHEVÊQUE-ÉVÊQUE D'IMOLA EN 1832

CARDINAL EN 1840

PAPE EN 1846

CCLXI DEPUIS S. PIERRE

HONNEUR DE L'ÉGLISE ET PÈRE DE SON PEUPLE

EN BUTTE A LA RÉVOLUTION

PRISONNIER AU QUIRINAL

RÉFUGIÉ A GAËTE EN 1848

RAMENÉ TRIOMPHALEMENT A ROME EN 1850

DÉPOUILLÉ DE SES ÉTATS EN 1870

PRISONNIER AU VATICAN

APRÉVÉ D'AMERTUMES

PUISSANT DANS LA FOI ET FERME CONTRE L'ERREUR

DÉFENSEUR INVINCIBLE DES DROITS DE L'ÉGLISE

FÉCOND EN ŒUVRES

PLEIN DE GRACE DE VERTUS ET DE MAJESTÉ

VÉNÉRÉ ET CHÉRI DES FIDÈLES

ADMIRÉ DE L'UNIVERS

PREMIER ENTRE LES ROIS

GRAND ENTRE LES PAPES

DÉPASSANT LES ANNÉES DE PIERRE

S'ENDORT DANS LE SEIGNEUR LE 7 FÉVRIER 1878

BÉNISSANT SON PEUPLE ET PRIANT POUR L'ÉGLISE

QU'IL A TANT AIMÉE

AVE ET VALE REX ET PASTOR DESIDERATISSIME